

Les

Pavillons infos

Septembre 2016 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

Concert anniversaire

LES GRANDS CLASSIQUES DU CINÉMA

À 17H DIMANCHE
20 NOVEMBRE 2016



Dossier :
Rentrée Scolaire



Plan Local d'Urbanisme :
Enquête publique du lundi 19 octobre
au lundi 21 novembre 2016





ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

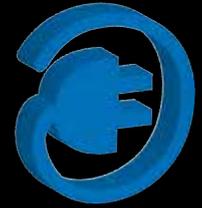
● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Etablissement VITRANT Electricité générale

Courant fort
Courant faible

Particuliers
Magasins
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr

**POUR VOS PUBLICITÉS
DANS LES PUBLICATIONS
MUNICIPALES
CONTACTEZ
LE SERVICE RÉGIE
PUBLICITAIRE
DE LA VILLE :**

01 48 02 75 60



ProMytec
Particuliers &
Professionnels

Contactez-nous
01 48 68 32 48

Voire
**SYSTÈME
D'ALARME**

À PARTIR DE
0,90€*
/JOUR

Pack évolutif

Pack incluant :

- 1 centrale avec sirène
- 2 détecteurs de mouvements
- 1 contact d'ouverture
- 1 clavier • 1 télécommande • Installation sur site

**DEVIS GRATUIT
CRÉDIT GRATUIT**

Solution évolutive et photo non contractuelle.
Exemple pour un crédit affecté de 1500€ à rembourser en 48 mensualités de 31,25€ hors assurance facultative avec un taux débiteur fixe de 0% soit un TAEG fixe de 0%. Montant total dû de 1500€ dont 30€ de frais de dossiers inclus.
Taux Annuel Effectif de l'assurance facultative: 0,5% pour les garanties décès, incapacité et invalidité, soit un montant de 1,56€ par mois, à ajouter à la mensualité; montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 1079€.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.
* Pour une durée minimale de 48 mois



**ALARME • VIDÉOSURVEILLANCE
CONTRÔLE D'ACCÈS • MAINTENANCE
INTERPHONE ET VISIOPHONE**

Groupe Yom • 25, Rue Albert Ballet • 93600 Aulnay sous Bois • www.groupe-yom.fr



**SOCIETE PRS
LIVRY GARGAN
Tél. 01 43 32 45 54**

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes

N'hésitez pas à nous contacter

**SPÉCIALISTE
PMR
Personne à Mobilité
Réduite**



- PEINTURES
- REVÊTEMENTS MURAUX
- REVÊTEMENTS DE SOLS
- PLOMBERIE
- ELECTRICITÉ
- MENUISERIE
- MAÇONNERIE
- NETTOYAGE

sommaire

Allo Monsieur Le Sénateur-Maire

01 48 02 75 94

Philippe DALLIER

EN DIRECT

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (SAUF AU MOIS D'AOÛT)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous en mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. Le Sénateur-Maire Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. Le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI.....	1 ^{ère} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale
Yvon ANATCHKOV.....	2 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER.....	3 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL.....	4 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
Sophie DUBOSC.....	5 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA.....	6 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER.....	7 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE.....	8 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances
Martine CUMIN.....	9 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN.....	10 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Jacqueline DURAND.....	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Sabrina ASSAYAG.....	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Jackie SIMONIN.....	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants
Geneviève SIMONET.....	Conseillère municipale déléguée à la Culture et à la Communication
Philippe BOUTIGNY.....	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Permanence : Le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

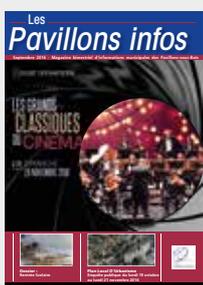
POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

- **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.
- **Par courrier** à : M. Le Sénateur-Maire (ou au service destinataire)
Hôtel de ville – Place Charles-de-Gaulle – 93320 – Les Pavillons-sous-Bois
- **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- **Consultez également le site Internet de la ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr

LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 101 septembre 2016.
Tirage : 12 000 ex.

- **Directeur de publication** : Philippe Dallier
- **Rédaction, photos** : Service Communication, Florence Gadroy
Tél. : 01 48 02 75 81
- **Régie Publicitaire** : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- **Infographie-Impression** : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- **Distribution** : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Rentrée scolaire
- Travaux dans la Ville
- PLU : Enquête Publique
- Inscription sur les listes électorales
- Réunions de quartier
- La Métropole du Grand Paris et l'Etablissement Public Territorial

16

ECHOS

- 20^{ème} anniversaire des Comités de jumelage
- Fêtes de l'été

21

CULTURE

28

ASSOCIATIONS

36

SPORTS

40

EXPRESSION POLITIQUE

41

INFOS PRATIQUES

42

INFOS SERVICES

DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasin
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



EVASION DES NATIONS
Le site NISSAN de Référence

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé
"Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



EVASION DES NATIONS

224 / 226 Av. Aristide Briand
93320 Les Pavillons sous Bois
Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier
77500 Chelles
Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT_the way you move



École, sécurité et feuilles d'impôts : c'est la rentrée.

La rentrée des classes s'est faite aux Pavillons-sous-Bois dans de bonnes conditions. Le nombre de jeunes scolarisés continue de progresser mais le nombre moyen d'élèves par classe se situe toujours autour de 26. Nous le devons à l'important effort d'investissement que nous maintenons depuis près de vingt ans. Cette année encore, plus d'un million d'euros y aura été consacré permettant notamment d'achever la transformation de l'école Jean Macé en école maternelle. Nous poursuivrons l'an prochain avec la construction d'une nouvelle école élémentaire qui mobilisera près de 8 millions d'euros.

La sécurité de nos écoles a également été renforcée. La Ville a mis du personnel à la disposition des Directrices et Directeurs afin d'améliorer les contrôles d'accès. Nous avons également doté les gardiens de nos bâtiments de moyens de communication radio leur permettant d'être en contact direct et permanent avec la Police Municipale qui patrouille au moment des entrées et sorties d'école. Un plan plus large de sécurisation des locaux est à l'étude, conformément aux demandes de l'État.

J'ai également décidé d'armer la Police Municipale. Deux raisons m'y ont conduit. La première est, bien évidemment, le changement de nature de la menace. Mais ce n'est pas la seule. Je souhaite également porter les effectifs de 15 à 20. Or, l'armement est devenu, pour les policiers municipaux, l'un des principaux critères de choix de leur affectation. Faute d'armement, sur un effectif théorique de 15, nous n'avons plus aujourd'hui que 7 fonctionnaires en poste et nous ne parvenons pas à recruter.

Toutes ces décisions, imposées par les circonstances, auront un impact budgétaire. Nous l'assumerons alors que nous devons déjà faire face à la chute brutale des dotations de l'État qui nous demande pourtant d'en faire toujours plus avec moins d'argent.

À l'heure où chacun reçoit son avis d'imposition à la taxe d'habitation et pour les propriétaires à la taxe foncière, je crois utile de rappeler plusieurs points. Après 19 ans sans augmentation des taux d'imposition de la commune, nous les avons augmentés cette année de 4%.

Pour la taxe d'habitation, cette augmentation s'applique à la totalité de la base d'imposition puisque cet impôt revient entièrement à la commune. En intégrant la revalorisation de 1% des valeurs locatives décidée par l'État, la hausse est donc d'environ 5%.

Pour la taxe foncière, il en va différemment car cet impôt est partagé avec le département. L'augmentation du taux d'imposition de la ville n'entraîne donc une augmentation du total à payer que d'environ 2,5%.

Mais le département a également augmenté son propre taux d'imposition de 9,5%. Voilà pourquoi, au total, l'augmentation que vous subirez est d'environ 7,5%, dont seulement 2,5% pour la ville et 5% pour le département.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César.

Philippe DALLIER,
Votre Maire



Rentrée scolaire : c'est reparti !

Jeudi 1^{er} septembre : c'est un jour particulier pour les élèves, les parents et les équipes pédagogiques. Chacun retrouve le chemin de l'école ou découvre pour la première fois cet univers. Zoom sur la sécurisation des accès, les chiffres de la rentrée, les services mis en place pour les écoliers et les travaux dans les bâtiments scolaires.

Le jour de la rentrée Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et Katia Coppi, 1^{ère} Adjointe au Maire déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires, Conseillère Départementale, se sont rendus dans chaque école de la Ville pour aller à la rencontre des élèves, des parents et des équipes enseignantes.

Suite à la mise en place de nouvelles mesures de sécurité, ils étaient accompagnés de Yvon Anatchkov, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments.



La sécurité dans les écoles

Au cœur des priorités de la municipalité, la sécurité fait l'objet de la plus grande attention. Les tragiques événements qui ont marqué l'année écoulée ont amené la Ville à prendre de nouvelles dispositions, en complément des actions menées par l'Etat.

Afin d'informer tous les parents d'élèves, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a adressé un courrier à chacun, le jour de la rentrée, pour présenter les nouvelles mesures :

- La Ville met à disposition de chaque école le référent périscolaire afin de participer au contrôle de l'accès aux locaux, le matin, le midi et à la fin des cours. Cette décision a été prise en coordination avec l'Education nationale et ses personnels, qui restent seuls responsables de l'organisation sur le temps scolaire.

- Les gardiens des écoles sont dotés d'une radio leur permettant d'être en contact directement et en permanence avec la Police Municipale qui assure des rondes aux heures d'entrée et de sortie des classes.
- Pour limiter les attroupements, les directrices et directeurs d'école peuvent choisir de décaler les entrées et sorties des classes.

Enfin, il est essentiel de rappeler la responsabilité de chacun et Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a insisté sur l'importance de respecter les interdictions de stationner aux abords des écoles. Pour les contrevenants, La Police Municipale a reçu pour instruction de verbaliser.

Changements de direction dans les établissements

- **Jessy Sachet** a pris la direction de l'école Jules Verne suite au départ à la retraite de Madame Quicray-Renard.
- **Aline Michel** est désormais la Principale du collège Anatole France.
- **Vincent Bongrand** a pris la direction du collège Eric Tabarly.



La rentrée scolaire en chiffres

Ecoles maternelles	Nombre de classes		Effectifs	
	2015/2016	2016/2017	2015/2016	2016/2017
Ecole Eugène Fischer	9	9	238	226
Ecole Fontenoy	8	8	214	206
Ecole Jean Macé	4	6	104	159
Ecole Jules Verne	6	6	157	146
Ecole Marguerite Léopold	10	9	253	224
Ecole Robillard	6	6	159	159
TOTAL maternelles	43	44	1125	1120



Les activités périscolaires :

L'accueil des enfants sur le temps périscolaire constitue l'une des priorités de la Ville. Afin de permettre aux encadrants de proposer des activités de qualité, le Service Enfance a mis en place un programme de formations adapté à chaque tranche d'âge.

Pour la deuxième année consécutive, chacun a suivi des ateliers sur le rôle de l'animateur ou encore sur les notions de liberté, d'autorité et de sanction. Une partie théorique ainsi que des cas pratiques ont été proposés aux équipes d'animation.



En complément de cette démarche, les directeurs des accueils de loisirs se sont réunis, avant la rentrée, pour élaborer leur projet pédagogique, qui est consultable dans chaque centre de loisirs.

Grâce à l'ensemble de ce travail et au budget alloué par la Ville, le programme des activités pendant la pause méridienne a été enrichi. Les enfants qui le souhaitent, peuvent participer,

Ecoles élémentaires

	Nombre de classes		Effectifs	
	2015/2016	2016/2017	2015/2016	2016/2017
Ecole Fontenoy	4	4	91	89
Ecole Jean Macé	0	2	0	46
Ecole Julie-Victoire Daubié	18	18	482	455
Ecole Jules Verne	10	10	228	233
Ecole Monceau	14	14	364	353
Ecole Pierre Brossolette	15	15	390	385
Ecole Robillard	4	4	96	107
TOTAL élémentaires	65	67	1651	1668

s'ils le souhaitent, par roulement, à des ateliers artistiques, sportifs, culturels ou d'expression avant ou après le repas. Notons que le rythme de l'enfant sera respecté avec un retour au calme avant la reprise des cours.

Dès le début de l'année, les animateurs ont décrit aux enfants l'ensemble

des activités et leur fonctionnement. Une journée portes ouvertes, pour les parents, a été organisée le 21 septembre dans chaque structure.

Enfin, le planning des ateliers fait l'objet d'un affichage pour une meilleure communication.



L'équipe de direction du Service Enfance.

La Ville et la vie scolaire

- Construction et entretien des bâtiments scolaires.
- Activités et équipements pour les élèves.

Aides aux élèves

- Fournitures scolaires : 24,50€ par élève et par an.
- Renouvellement des manuels scolaires : 14,30€ par élève (école élémentaire).



Pour la rentrée 2016/2017

- Fournitures scolaires (écoles maternelles et primaires) : environ 130.300€
- Livres de prix pour les CM2 : 7.700€
- Jouets de Noël pour les écoles maternelles, participation aux spectacles pour les écoles élémentaires, friandises : 30.500€
- Mobilier scolaire et audio-visuel : 72.910€
- Achat de tableaux numériques : 15.650€
- Location de cars et participation aux sorties scolaires : 2.346€ par école
- Classes transplantées (selon projets) : 84.000€
- Matériel / réforme des rythmes scolaires : 6.500€



Les travaux

Pour que cette rentrée se déroule en toute quiétude, les services de la Ville avaient mis à profit la période estivale pour réaliser des travaux d'entretien ou terminer des chantiers de plus grande envergure comme la rénovation du bâtiment principal de l'école Jean Macé.

Ecole Jean Macé : fin des travaux de rénovation et début du chantier de l'extension

Depuis un an, le bâtiment principal de l'école Jean Macé, d'une surface totale de 1400m², fait l'objet d'une rénovation complète. Ces travaux d'envergure ont permis à 11 classes d'être entièrement refaites et représentent un budget global de 1.250.000€.

Cette année, c'est la deuxième tranche du projet qui débute avec la démolition des bâtiments situés à l'arrière de l'école qui permettra la construction

d'une extension, pour un budget estimé à plus de 5 millions d'euros.



Travaux dans les écoles

■ **Ecole Monceau - Fontenoy** : des peintures ont, là aussi, été refaites et les soubassements du chalet central ont été repris. Dans la cour de l'école Fontenoy, un chalet en bois permettra désormais d'entreposer des vélos pour les enfants.

Des travaux d'été ont également été réalisés dans les structures de la Petite Enfance. Aux Berceaux de l'Ourcq, des fenêtres ont été remplacées et des sols souples changés.

■ **Ecole Julie-Victoire Daubié** : de nombreux travaux de peinture ont été réalisés et le réfectoire a été agrandi. Des sols ont été refaits. Des rampes d'accès PMR ont été installées.

■ **Ecole Robillard** : des sols souples ont été posés au niveau du rez-de-chaussée.

■ **Ecole Marguerite Léopold** : plusieurs classes ont été repeintes.



Travaux dans la Ville

Pendant la période estivale de nombreux travaux ont été réalisés par les services de la Ville ou par des entreprises.

Voirie

Allée Pierre-Brossolette :

des travaux de modernisation de la chaussée ont débuté pendant l'été sur le tronçon situé entre l'allée J.F-Kennedy et l'avenue Albert-Thomas. Une déviation a été mise en place pendant toute la durée des travaux.



Allées Chevalier de la Barre et Edouard Vaillant :

les entreprises sont intervenues afin de procéder à l'enfouissement des réseaux.

Signalisation :

Tous les marquages au sol ont été repeints aux abords des écoles, avant la rentrée scolaire.

Sports



Les sols des terrains de tennis couverts ont été entièrement refaits.

Stade Léo Lagrange : le mur situé au fond du terrain, près de l'aire de pétanque, a fait l'objet d'une réflexion et un grillage a été posé.

Espace des Arts

Le parquet de la Salle Philippe Noiret qui abrite le cinéma a été poncé puis vitrifié.

Espaces verts

La campagne d'élagage a débuté mi-septembre et se terminera à la fin du mois d'octobre.

Cette année, l'entreprise effectue une taille de type rideau. Réalisée sur une période de 6 semaines, les services des Espaces Verts apposeront 48 heures à l'avance des panneaux de signalisation afin que les véhicules respectent les interdictions de stationner et évitent ainsi les chutes de branches sur leur carrosserie.



Transports

Débranchement du T4 :

Dans le cadre des travaux de débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil, la ligne du T4 sera interrompue jusqu'au 18 novembre, du lundi au vendredi, à partir de 21 heures.

Pendant cette période des bus de substitution seront mis en place toutes les 15 minutes.

TZen 3 :

Le projet du TZen 3 qui prévoit la liaison de bus à haut niveau de service, entre la Porte de Pantin et la Gare de Gargan aux Pavillons-sous-Bois, a été soumis à l'enquête publique entre le 17 mai et le 20 juin 2016.

La commission d'enquête a rendu des avis favorables sans réserve avec recommandations, permettant ainsi la poursuite du projet.



Fibre optique

Après avoir interrompu les travaux de déploiement de la fibre optique, fin 2014, SFR Numericable a annoncé en début d'année la reprise des travaux. Fin juin, la société a pris contact avec les services de la Ville afin de communiquer les implantations de 22 armoires de mutualisation. SFR numericable avait pris l'engagement auprès de l'Etat de couvrir le territoire courant 2017, toutefois, à l'heure actuelle, aucun calendrier de déploiement n'a été transmis à la Mairie. Dès que nous aurons connaissance de nouvelles informations nous les communiquerons sur le site de la Ville et dans le magazine.

Plan Local d'Urbanisme :

Début de l'Enquête Publique

Le projet de Plan Local d'Urbanisme a été arrêté par délibération du Conseil de Territoire Grand Paris Grand Est, lors de sa séance du 5 juillet 2016. Le dossier de PLU arrêté, a ensuite été transmis le 13 juillet dernier aux personnes publiques associées, notamment l'État, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-Saint-Denis, les autorités compétentes en matière de transports urbains, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers et les communes limitrophes.

Les personnes publiques associées, après examen du dossier transmettront leurs avis à l'Etablissement Public Territorial de Grand Paris Grand Est dans un délai de trois mois, soit à la mi-octobre 2016. A la réception de ces avis, le dossier de PLU arrêté, auquel sera joint l'ensemble des avis des personnes publiques associées, sera soumis à **enquête publique pour une durée d'un mois du 19 octobre au 21 novembre 2016**. Le dossier sera consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture de la Mairie pendant toute la durée de l'enquête. Un registre sera mis à la disposition du public qui pourra faire part de ses observations. Le Commissaire enquêteur, désigné préalablement par le Tribunal Administratif, recevra le public lors des permanences à l'Hôtel de Ville. Après clôture de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur disposera d'un mois pour rédiger son rapport assorti d'un avis, de réserves et de recommandations sur ledit projet de PLU conformément aux remarques des habitants et selon son appréciation.

A l'issue de l'enquête publique le dossier sera modifié et finalisé en tenant compte des avis des personnes publiques associées et du rapport du Commissaire enquêteur avant son approbation par le Conseil de Territoire début 2017.



Le déroulement de la procédure

L'élaboration du PLU des Pavillons-sous-Bois, jusqu'à sa mise en application, s'organise en deux étapes : une étape d'études et une étape administrative aboutissant à l'approbation du document.

PRESCRIPTION DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU – Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2015

Étape d'études

- **Phase 1** – Élaboration du diagnostic territorial – **Novembre 2015 à janvier 2016**
- **Phase 2** – Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables et des Orientations d'Aménagement et de Programmation – **Février à mars 2016**
Débat au sein du Conseil municipal sur les orientations du PADD – 4 et 8 Avril 2016
Saisine de l'autorité environnementale : procédure d'examen – Avril 2016
- **Phase 3** – Élaboration du règlement et ses documents graphiques – **Avril à juin 2016**
- **Phase 4** – Mise en forme du dossier – **Juin 2016**

ARRÊT DU PLU – Conseil Municipal du 27 juin 2016 et Conseil du Territoire le 5 Juillet 2016

Étape administrative

- Transmission pour avis aux personnes publiques associées – Juillet à septembre 2016*
- Réception des avis – Septembre 2016*
- Enquête publique – Octobre à novembre 2016*
- Rapport du commissaire enquêteur – Décembre 2016*
- Modifications éventuelles

APPROBATION DU PLU – Février 2017



Enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme du mercredi 19 octobre au lundi 21 novembre 2016.

Permanences du Commissaire Enquêteur - Accueil de l'Hôtel de Ville.

- **Mercredi 19 octobre de 9h à 12h**
- **Mercredi 9 novembre de 9h à 12h**
- **Lundi 21 novembre de 14h à 17h**

Réunions de quartier

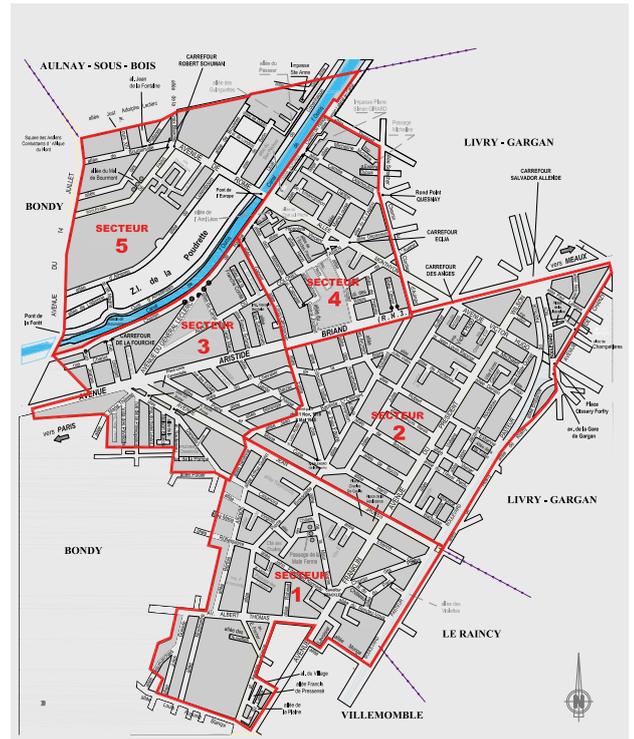
Chaque année, la Ville organise deux sessions de réunions de quartier, au printemps et à l'automne.

L'occasion pour Philippe Dallier, Sénateur-Maire, et l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants dans chaque quartier.

Ces réunions permettent de présenter les projets et les réalisations, de recueillir les avis et d'échanger avec les Pavillonnais.

Ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, elles permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la Ville et de leur quartier.

- **Mercredi 19 octobre à 20h** : Ecole Monceau (secteur 2)
- **Jeudi 20 octobre à 20h** : Ecole Pierre Brossolette (secteur 1)
- **Mardi 25 octobre à 20h** : Ecole Marguerite Léopold (secteur 4)
- **Mercredi 26 octobre à 20h** : Ecole Jules Verne (secteur 5)
- **Jeudi 27 octobre à 20h** : Ecole Julie-Victoire Daubié (secteur 3)



Inscriptions sur les listes électorales

Deux scrutins se dérouleront au cours de l'année 2017 :

- **Les élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai 2017**
- **Les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017**

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Françaises et Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et Français âgés de 18 ans et qui ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté, sont en revanche inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie, pendant toute l'année, jusqu'au samedi 31 décembre 2016 inclus, avant 12h.

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur doit justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit et doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence.

Quels sont les documents à fournir ?

Lors du dépôt de toute demande d'inscription, la mairie est tenue d'exiger la présentation de documents prouvant l'identité et la nationalité du demandeur :



- carte nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an) par exemple.
- justificatifs établissant le domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi.
- le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts.

Comment s'inscrire ?

- En se rendant à la Mairie des Pavillons-sous-Bois service Population ou Mairie annexe, allée de Berlin.

Inscriptions avant :

Le samedi 31 décembre 2016, 12h, à l'Hôtel de Ville ou avant le vendredi 30 décembre, 15h, à la mairie annexe pour participer aux élections, à partir de 2017.

A noter : en 2017, tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

Service Population-État-Civil
Tél. : 01 48 02 75 71/72

J'ai mon diplôme, et maintenant ?

Si vous avez moins de 26 ans et êtes titulaire d'un diplôme supérieur ou égal à Bac + 2, les Services Emploi et Insertion de la Ville vous proposent une rencontre, en partenariat avec l'association PEVM.

- Stage en entreprise et activation de réseau professionnel,
- Communication en entreprise.

Le jeudi 6 octobre 2016 à 14h30

Salle du Conseil de la Mairie des Pavillons-sous-Bois.

Vous découvrirez le programme IEJ / Initiative Européenne pour la Jeunesse.

Ce programme accompagne gratuitement les jeunes, qui ne sont ni en formation, ni en emploi, dans leur insertion professionnelle :

- Clarification du projet professionnel,
- Redynamisation,
- Entraînement aux recrutements et Techniques de Recherche d'Emploi,



Simplification du geste de tri et amélioration du recyclage

Depuis fin 2015, la Ville accentue son engagement pour le recyclage des emballages ménagers et conduit de nombreuses actions, en partenariat avec Eco-Emballages et le SYCTOM de l'agglomération parisienne, en direction des Pavillonnais.

■ Pour simplifier votre geste de tri et augmenter les quantités d'emballages recyclés, les consignes de tri ont été élargies depuis début 2016.

■ Après avoir reçu un bon accueil des Pavillonnais, lors de leur première campagne de sensibilisation au printemps, nos deux ambassadeurs du tri sont de retour de mi-septembre à mi-novembre, afin d'aller à la rencontre des habitants et de poursuivre leur mission de communication sur le thème du recyclage des emballages et du verre.

■ Enfin, nous vous informons que le centre de tri de Sevran, où le Syctom de l'agglomération parisienne traite les emballages de la commune, organise une grande journée portes ouvertes le samedi 19 novembre, sur inscription. Venez nombreux !

Renseignements :
www.syctom-paris.fr

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER
EMBALLAGES EN VERRE
BOISSONS EN VERRE
PAYS ET BOUILLON EN VERRE

À RECYCLER
EMBALLAGES EN PLASTIQUE, METAL, PAPIER-CARTON
PAPIER, EMBALLAGES ET BOISSONS EN CARTON
BOISSONS ET ALCOOL EN PLASTIQUE
TOUTES LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
EMBALLAGES EN METAL

À JETER
ORDURES MÉNAGÈRES
ORDURES MÉNAGÈRES
VASSIÈRE EN VERRE OU EN PORCELAINE
OUVERTS

NOUVEAU

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.
Un doute, une question sur le tri ? www.les-pavillons-sous-bois.fr **#SUIVEZMOI**
SUR ECOEMBALLAGES.FR

Los Pavillons-sous-Bois
GRAND PARIS GRAND EST
TERRETOIRE D'AVENIR
ECO EMBALLAGES

SONDAGE BESOINS DES ENTREPRISES

Les Services Emploi de la Ville des Pavillons-sous-Bois (Maison de l'Emploi et Mission locale) souhaitent connaître vos besoins pour vous proposer des solutions adaptées.

1) Connaissez-vous les services emploi de la ville ?

OUI NON

Si non, souhaitez vous les connaître ?

Sous quelle forme ?

- Entretien
- Contact téléphonique
- Rencontre thématique trimestrielle
- Visite dans votre entreprise

2) Avez-vous déjà pris contact ou participé à une action des services emploi ?

OUI NON

3) Les services emploi souhaitent vous faire bénéficier de leurs compétences, Etes-vous intéressés ?

OUI NON

Si oui, quelle serait pour vous la solution la plus adaptée (vous pouvez cocher plusieurs réponses) :

- Permanence téléphonique
- Rencontre thématique trimestrielle
- Tutoriel YouTube
- Visioconférence
- Webinaire
- Autre :

Sur quel créneau horaire ?

- 8h / 10h
- 13h/15h
- 18h/20h

4) Avez-vous des remarques à faire ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VOS COORDONNÉES

Nom Entreprise :

Représenté par :

Téléphone :

Adresse Email :

.....

Siret :



Merci de compléter et de nous retourner ce questionnaire, cela ne prendra qu'une minute :

- Par mail : sei.psb@gmail.com
- Par courrier :

Maison de l'Emploi / Mission Locale
2 Bis allée Henri-Barbusse
93320 Les Pavillons-sous-Bois



...d'**améliorer** la vie
de ses 7,15M d'habitants

de **soutenir** et d'**harmoniser**
le développement
des territoires

de **faire rayonner** son
territoire à l'international

de **développer** un modèle
urbain social et économique
durable

Un système de **coopération inédit**

Au 1^{er} janvier 2016, un système inédit d'intercommunalité à 2 niveaux (métropole EPCI / territoires EPT), est mis en place. Cette innovation institutionnelle permet de traiter les sujets de manière pertinente à un niveau stratégique pour la métropole, pragmatique et opérationnel pour les territoires et les communes.

Entre 2016 et 2018, la métropole sera dotée progressivement de **4 compétences obligatoires** stratégiques et définira « l'intérêt métropolitain » pour clarifier les niveaux de compétence. Elle s'attache, dans un esprit réaliste et respectueux des identités locales, à élaborer une vision et un projet métropolitain répondant aux enjeux d'attractivité et de solidarité.

Elle s'est dotée d'une **gouvernance équilibrée et partagée** représentative de toutes les sensibilités politiques et de tous les territoires.

La métropole **s'affirme et s'engage**

En à peine 7 mois, la Métropole s'affirme comme un **acteur institutionnel de premier plan** et s'engage dans de **multiples projets** pour se construire et construire, par l'innovation et la solidarité, l'avenir de ses 7 millions d'habitants. Aujourd'hui connue et reconnue par l'ensemble de ses partenaires, elle s'ancre progressivement dans la réalité des communes et des territoires et se nourrit de leur diversité.

D'autres chantiers sont à venir : de nouvelles compétences à intégrer, l'intérêt métropolitain à définir, des relations de coopérations à enrichir, un équilibre financier à conforter... C'est la feuille de route pour les semaines et les mois à venir afin de boucler avec succès sa première année d'existence et installer durablement la Métropole du Grand Paris.

LES 4 COMPÉTENCES



POLITIQUE LOCALE
DE L'HABITAT



DÉVELOPPEMENT
ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET CULTUREL



AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE
MÉTROPOLITAIN



PROTECTION ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT ET POLITIQUE
DU CADRE DE VIE

FAITS & CHIFFRES

- 11 territoires + Paris = **131** communes
- **7,15 M** d'habitants en 2014 dont 1,6M de jeunes de moins de 20 ans
- **814 km²** = **7** fois la superficie de Paris
- **46,8 M** de visiteurs / an : 1^{ère} destination au monde
- **4,1 M** d'emplois : 1^{er} pôle d'emploi d'Europe
- **75 %** du PIB régional
- **23 %** du PIB national
- **7 sur 10** créations d'entreprises en Île-de-France se font dans la métropole
- **38 M** de m² de surface soit le 1^{er} parc d'Europe de bureaux
- Une économie créative de **450 000** emplois, moteur de l'attractivité internationale
- **209** élus
- **1** conseil de développement représentant la société civile, pour proposer une approche spécifique et prospective des réalités et des enjeux

A quoi la métropole utilise-t-elle son budget ?

Le budget 2016 de la Métropole du Grand Paris, voté le 1^{er} avril dernier, représente près de 3,4 milliards d'euros de flux financiers dont la majeure partie correspond aux montants reversés aux communes en vertu du principe de neutralité financière de l'intercommunalité.

Une fois ces flux versés, **la Métropole dispose de 75 millions d'euros pour son action**. Elle a fait le choix de consacrer cette somme, par l'intermédiaire du Fonds d'Investissement Métropolitain, **au soutien à l'investissement des communes et des territoires**, considérant que c'est par l'investissement et le développement que seront corrigés durablement les déséquilibres territoriaux.

Par son co-financement, la Métropole permettra la réalisation de projets innovants et accélérateurs de développement dans le cadre de ses **2 priorités** :

Le développement durable : lutte contre les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, développement des moyens de circulation alternatifs à l'automobile, rénovation écologique de bâtiments, désenclavement des quartiers, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques...

Le développement économique : création, maintien et développement d'activités productives, logistiques et artisanales respectueuses de l'environnement, créatrices d'emploi et de dynamiques, aide au remplacement des véhicules utilitaires polluants...

Ainsi La Métropole du Grand Paris verse une première subvention de 250 000 euros pour boucler le financement de la vanne anti-crue Joinville / Saint-Maur-des-Fossés. **D'autres suivront !**

REPARTITION
DU BUDGET
DE LA METROPOLE
DU GRAND PARIS
(au 1^{er} juillet 2016 en attente
du vote de la DM 1)



INVESTISSEMENT



Fonds d'Investissement
Métropolitain

FONCTIONNEMENT



Frais de fonctionnement :
salaires, loyers, études
et prestations,...



Etude « Inventons
la Métropole
du Grand Paris »

Vous souhaitez en savoir plus ?



Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est

Dans le cadre de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe, instituant la Métropole du Grand Paris (MGP), la ville des Pavillons-sous-Bois a intégré l'Etablissement Public Territorial T9, Grand Paris Grand Est, le 1^{er} janvier 2016.

Présentation du territoire

L'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est fait partie des onze nouvelles intercommunalités créées le 1er janvier 2016 au sein de la Métropole du Grand Paris. Il regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble) et près de 390.000 habitants.

Gouvernance

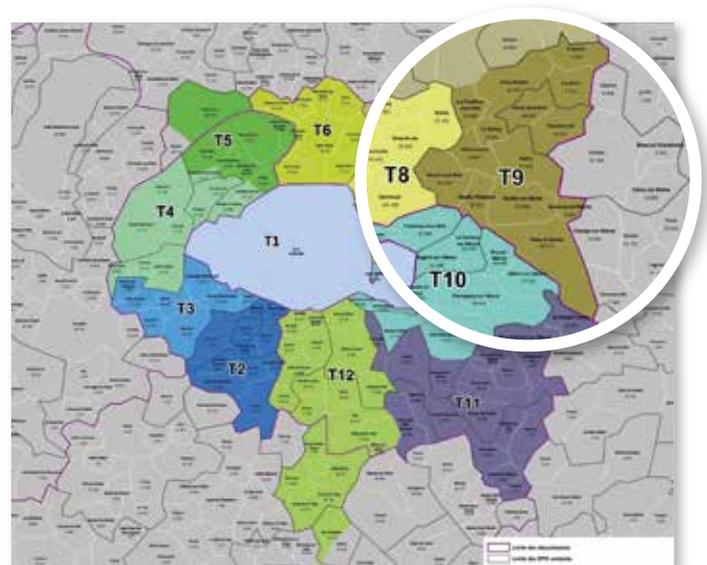
Les Etablissement publics territoriaux sont administrés par le Conseil de Territoire,

- L'EPT Grand Paris Grand Est est composé de 80 conseillers de Territoire, il est présidé par Michel Teulet, Maire de Gagny.
- les membres du Conseil de la Métropole sont automatiquement membres du Conseil du Territoire.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée à l'EPT par Philippe Dallier, vice-président et 4 élus du Conseil Municipal : Katia Coppi, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carboneille.

Compétences

Il exerce depuis sa création les cinq grandes compétences définies par la loi (assainissement et eau, gestion des déchets ménagers et assimilés, plan local d'urbanisme, politique de la ville et plan climat air énergie) et, avant la fin de l'année 2017, il interviendra également dans des domaines tels que l'aménagement, le développement économique ou l'habitat.

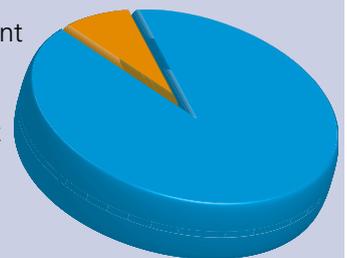


Budget Grand Paris Grand Est 2016

Budget principal

- Section de fonctionnement
89.801.428,90 €
- Section d'investissement
8.764.296,91 €

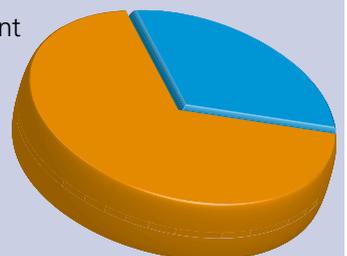
Total en Euros
98.565.725,81 €



Budget annexe d'assainissement

- Section de fonctionnement
16.811.328,33 €
- Section d'investissement
39.599.789,11 €

Total en Euros
56.411.117,44 €



Compétences exercées sur le territoire de l'ensemble des communes



Cinq compétences de plein droit exercées depuis le 1^{er} janvier 2016

Cinq compétences *partagées* à exercer au plus tard au 31 décembre 2017



Un nouveau centenaire aux Pavillons-sous-Bois



Depuis le 27 août, la Ville recense un nouveau centenaire, il s'agit de Jean Holvecq. Né à Vesoul en Haute-Saône le 27 août 1916, il vit aux Pavillons-sous-Bois depuis plus de 50 ans. Aujourd'hui résident à la MAPAD des Clairières, toute l'équipe lui avait préparé une jolie fête, le lundi 5 septembre.

C'est donc entouré des résidents et de ses amis, qu'il a dignement célébré l'événement.

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, accompagné d'élus de la Ville, a pris part à cet anniversaire et lui a souhaité ses meilleurs vœux, avant de lui fixer un rendez-vous l'année prochaine, pour fêter son 101^{ème} anniversaire !

CCAS : rendez-vous loisirs

Séjour en Alsace

Chaque été, le CCAS propose un séjour aux Seniors. Cette année, c'est un groupe de 40 personnes qui s'est rendu en Alsace dans le village de Petite Pierre.

L'occasion pour chacun de visiter cette belle région et notamment la ville de Strasbourg. Une semaine agréable où les participants ont eu le plaisir de partager des moments de convivialité.

La prochaine sortie se déroulera le **23 octobre à Gisors** ; si vous souhaitez participer, des places sont encore disponibles.

Thé dansant

Un dimanche après-midi par mois le CCAS propose un thé dansant animé par l'orchestre Dany Salmon à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

Rendez-vous 2016 :

Dimanche 30 octobre
Dimanche 13 novembre
Dimanche 11 décembre



Fêtes de Noël

Cette année, le spectacle de Noël des Seniors se déroulera le jeudi 1^{er} et le vendredi 2 décembre 2016. A l'issue du spectacle, les Pavillonnais de plus de 65 ans, inscrits auprès du CCAS, recevront le traditionnel colis de Noël. Si vous n'êtes pas encore inscrit, vous pouvez prendre contact avec le CCAS, avant le 30 octobre 2016.

CCAS

Mairie annexe
allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 63/47



Commémorations

La Ville des Pavillons-sous-Bois organise et participe très régulièrement aux commémorations afin de perpétuer le devoir de mémoire.

Le dimanche 22 mai, les élus de la Ville ont participé à la cérémonie en mémoire des victimes de la Shoah qui s'est déroulée à l'ancien cimetière de Livry-Gargan.



Le jeudi 26 mai, les élèves des classes de CM2 de Madame Chemla et de Madame Jandot de l'école Monceau, sont allés découvrir les principaux sites qui jalonnent le chemin des Dames, guidés par Anne-Marie Lepage, Conseillère Municipale. Une visite subventionnée par la Ville, qui a donné aux élèves l'occasion de déposer, au Mémorial, un bouquet orné d'un ruban tricolore et accompagné d'un carton portant le nom de leur école, de la Ville et du Département.

C'est à la Préfecture, le vendredi 27 mai, que les élus ont participé à la Journée Nationale de la Résistance ainsi qu'à la remise des prix pour le Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Le dimanche 29 mai, une cérémonie a été organisée à l'ancien cimetière des Pavillons-sous-Bois pour célébrer le centenaire de la Bataille de Verdun.

En juin, les élus ont participé à la cérémonie de la Préfecture pour la Journée Nationale des morts pour la France en Indochine. Le 18 juin, la cérémonie pour l'Appel historique du Général de Gaulle a été organisée, le matin, aux Pavillons-sous-Bois puis l'après-midi à la Préfecture.



Conseils municipaux

Compte rendu des principales délibérations du Conseil municipal du lundi 27 juin 2016.

■ Budget

Le Conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'exercice 2015 pour le budget Ville et le budget Eau et Assainissement.

■ Projet de Rénovation Urbaine

Une emprise, d'une superficie de 19.873m², à proximité du nouveau quartier du PRU, actuellement propriété de la Ville de Paris, doit être vendue à un promoteur pour accueillir un centre commercial. Préalablement, elle doit être déclassée du domaine public fluvial parisien. L'enquête publique a reçu un avis favorable et le Conseil municipal des Pavillons-sous-Bois doit, lui aussi, émettre un avis sur le déclassement de l'emprise destinée à la construction d'un centre commercial.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la Ville a réalisé une première phase de concertation. Le bilan de cette concertation est donc soumis au vote du Conseil Municipal. L'intégralité de ce document est consultable à la Direction Générale des Services.

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY – Mme CALISIR – M. CHLEQ)

■ Convention Petite Enfance

La Ville a décidé de réaliser des travaux à la crèche des Berceaux de l'Ourcq ainsi qu'aux Petits Voyageurs (remplacement de fenêtres, stores extérieurs, centrale incendie, réfection des sols et travaux d'insonorisation). Ces projets peuvent faire l'objet d'un financement par la Caisse d'Allocations Familiales. Il convient donc de signer une convention pour chaque structure, qui fixe les conditions et les modalités de participation.

34 votants – Vote à l'Unanimité

Plusieurs délibérations ont été soumises au vote pour définir de **nouveaux tarifs** pour les services en direction de l'enfance (année scolaire 2016/2017).

Une révision a donc été réalisée pour la tarification des repas dans les établissements scolaires, les prestations périscolaires, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les adolescents de 12 à 17 ans "Atout' Sports et Loisirs", la location des installations sportives pour les écoles privées de l'Alliance et de Saint-Louis - Sainte-Clotilde, les colonies de vacances et mini-séjours, les classes transplantées et les accueils de loisirs sans hébergement.

L'intégralité des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

**Prochain Conseil Municipal
Lundi 3 octobre 2016 à 20h
Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville**

Comité de jumelage Ecija - Les Pavillons-sous-Bois : 20^{ème} anniversaire



Il y a vingt ans, en 1996, était prononcé le serment de jumelage qui unissait les villes d'Ecija et des Pavillons-sous-Bois. Il y a presque 2 mois maintenant, au début du mois de juillet, une trentaine d'habitants et des élus d'Ecija étaient présents autour de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, pour célébrer cet anniversaire.

Invités par le Comité de Jumelage franco-espagnol de notre commune, ces Ecijanos venaient manifester leur réel et sincère attachement pour no-

tre Ville. Certains voyageurs étaient déjà présents sur la place de la mairie d'Ecija, il y a vingt ans, tout comme quelques Pavillonnais très heureux de les retrouver.

Pendant une semaine, suivant un rythme qui leur convenait, nos amis Ecijanos, logés chez les adhérents du Comité de jumelage, ont visité Paris (Passages couverts, Versailles, Montmartre insolite etc...) et la jolie ville de Lille. Certains adhérents les ont également emmenés dans différents musées ou encore aux parcs Astérix ou Disney.

Ce fut, comme toujours, une semaine chaleureuse, amicale et riche en complicités.

Au mois d'avril prochain, la cérémonie d'anniversaire aura lieu à Ecija. Nous sommes très impatients de retrouver la joie andalouse et les sourires de tous nos amis.





Comité de jumelage Bragance - Les Pavillons-sous-Bois : 20^{ème} anniversaire

Une délégation portugaise, d'une trentaine de personnes, conduite par le Maire de Bragance, Dias Hernâni, est venue célébrer le 20^{ème} anniversaire du jumelage du 9 au 13 juin 2016, aux Pavillons-sous-Bois.

Pour fêter cet événement, le Comité de jumelage, présidé par Eduardo Dalapa, avait préparé un programme de visites variées qui a permis à chacun de découvrir la ville de Meaux et son musée de la Grande Guerre, Disneyland ou encore quelques monuments Parisiens lors d'un dîner croisière sur la Seine.

Ce séjour a été ponctué par plusieurs temps forts, avec la remise officielle, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, d'un livre retraçant les 20 années de jumelage, un concert au Conservatoire réunissant les jeunes des deux Villes. Enfin, une réception officielle s'est déroulée à la Salle Mozart, où chacun des Maires et des représentants du Comité de jumelage ont exprimé leur joie de voir les liens, sans cesse renforcés, entre les deux villes.

La délégation a clôturé son séjour en participant au festival Folklorique qui était organisé le dimanche 12 juin, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Chacun est reparti heureux d'avoir partagé des moments riches en émotions et d'avoir contribué à renforcer les liens entre Bragance et Les Pavillons-sous-Bois. Rendez-vous a été pris pour fêter le 25^{ème} anniversaire à Bragance !



Fêtes de l'été

La Ville des Pavillons-sous-Bois a organisé plusieurs événements pour marquer la fin de l'année scolaire et le début de la période estivale, pour les petits et les grands. Retour en images autour de la première grande fête des centres de loisirs et d'un autre temps fort : la Fête Nationale et le traditionnel feu d'artifice précédé par la très attendue retraite aux flambeaux.



Bibliothèque municipale *Rendez-vous animations*

Les rendez-vous réguliers

■ Racomptines (0-3 ans)

Des histoires, un brin de musique, ouvrez vos oreilles les petits !
Samedis 22 octobre, 26 novembre et 10 décembre, à 10h30

■ Thomas Josse (à partir de 5 ans)

Chut ! Thomas raconte ça peut commencer.
Samedis 1^{er} octobre et 5 novembre, à 16h

■ Faites vos jeux (à partir de 6 ans) NOUVEAU

Venez jouer en famille à la bibliothèque pour voyager au pays des mots, de la langue française, de l'art et du savoir.
Samedis 22 octobre, 26 novembre et 10 décembre, à 15h



■ Dictée (à partir de 11 ans)

Entre amis, seul ou en famille, partagez un moment ludique pour vous tester ou simplement jouer avec les mots. A vos stylos, la dictée commence !
Samedi 8 octobre, à 15h

Les spectacles

Tout-petits (0-3 ans)

■ **Lili Caillou**, conteuse pour petites oreilles. Un pliage origami, une marionnette, une comptine, des formulettes... Et cric et crac !
L'histoire est dans le sac.
Samedi 8 octobre, à 10h30



En famille

■ Le cabinet de prédiction d'Henriette et Huguette

Compagnie 3m33 – à partir de 6 ans. Les grandes voyantes Henriette et Huguette installent leur cabinet de voyance dans la bibliothèque et se plongent dans les entrailles fumantes des livres pour révéler toutes les grandes vérités du monde !
Samedi 19 novembre, à 15h



■ Rouge

Compagnie Les Illustres Enfants Juste à partir de 6 ans. Un conte avec une galette, une poulette, trois cochons et un loup. Une comédie musicale avec accordéons, cuillères et vielle à roue.
Samedi 3 décembre, à 15h



Ado/Adultes

■ Conférence sur l'art

Les Nabis par Sylvie Testamarck
Samedi 15 octobre, à 15h

A noter : spectacles et animations
Places limitées – Sur inscription auprès de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- mardi / vendredi : 14h à 18h
- mercredi / samedi : 10h à 18h sans interruption
- Fermeture le lundi et jeudi
(réception des classes et structures petite enfance)

La cotisation annuelle

Jusqu'à 18 ans gratuité

A partir de 18 ans :

- 3,75 € pour les Pavillonnais
- 5,85 € pour les non-Pavillonnais
- RSA gratuité sur présentation de justificatif

De nouvelles revues vous seront proposées dans le courant de l'année : (Psychologie, Capital, Marie Claire idées, Cuisine et vins de France, Eléphant, Mon jardin ma maison, Dada...)

Les bibliothécaires vous proposent de découvrir régulièrement leurs coups de coeur.

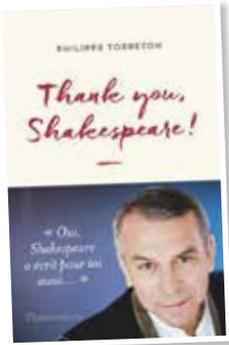
Bibliothèque municipale

8, allée Robillard Tél. : 01 48 47 95 54

Le cercle des lecteurs



THANK YOU, SHAKESPEARE ! - Philippe Torreton - Editions Flammarion



Philippe Torreton a dédié ce livre à un ami très cher, metteur en scène récemment décédé, Luc Bondy. L'ouvrage retrace avec beaucoup de sensibilité les souvenirs de l'auteur, consacré en 1997 et en 2012 par le César du meilleur acteur, puis en 2014 récipiendaire du Molière attribué au meilleur comédien dans le théâtre public. Rentré à la Comédie-Française à vingt-cinq ans, Torreton a joué des rôles-titres qui l'ont rapidement fait accéder à la notoriété : Lorenzaccio, Hamlet, Tartuffe, George Dandin et récemment Cyrano de Bergerac qui a remporté auprès du public un très beau succès.

Shakespeare apparaît comme un dramaturge immense, qui a retranscrit l'histoire des hommes, capté les bruits du monde, émaillé ses textes d'images d'une incroyable richesse. Avec un talent éblouissant, il met en scène dans des décors variés tous les ressorts des comportements humains. Chaque personnage a son physique, son langage, ses qualités, ses défauts, sa place sur l'échiquier social. On est séduit par une extraordinaire

diversité de phrases et de tonalités dans « ce théâtre élitaire pour tous », si cher à Antoine Vitez : des phrases oratoires que le spectateur subjugué inscrit dans sa mémoire, des phrases drôles, d'autres poétiques, d'autres allègrement grossières. Être ou ne pas être, monologue mythique ! Il ne s'agit pas ici d'un théâtre de Cour, mais d'œuvres destinées à un public très hétéroclite, dont il faut capter l'attention et l'enthousiasme.

En 2016, nous commémorons les quatre cents ans de la disparition de Shakespeare. Par un étrange hasard, le même jour, à la même heure, disparaissait aussi un autre géant de la littérature, Cervantès. Dans cette anthologie de souvenirs, Philippe Torreton rend un hommage émouvant à Shakespeare, dont il a incarné les plus grands rôles : Henri III, Henri V, Hamlet, Othello... Des extraits des pièces les plus célèbres clôturent l'ouvrage.

Geneviève Neubig

DEMAIN EST UN AUTRE JOUR - Lori Nelson Spielman traduit de l'anglais par Laura Derajinski - Éditions du Cherche-Midi

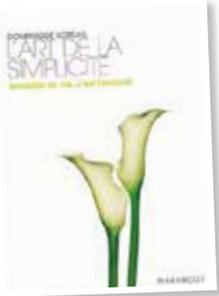


Quand Elizabeth Bohlinger décède, sa fille Brett doit hériter d'un immense empire cosmétique... à condition de remplir une liste d'objectifs aussi variés que de tomber amoureuse, avoir un enfant, faire la paix avec son père, devenir enseignante, adopter un chien. Dès les premières pages, le lecteur vit au rythme des émotions et des événements qui vont modifier la vie de Brett. Jeune femme d'une famille huppée de Chicago, l'héroïne devra affronter des épreuves auxquelles elle ne semblait pas destinée. Chaque objectif ouvrira des perspectives inattendues, suscitera de belles rencontres, des énigmes aussi comme le surgissement de cet homme au manteau Burberry, ou la découverte du journal intime de sa mère, une mère qui paraissait connaître fort bien sa fille et semblait avoir tout prévu !

L'ouvrage, véritable voyage initiatique, est construit comme un roman d'aventures, dont il nous tarde de connaître les chapitres suivants. Ce livre traduit de l'américain, Life list, est le premier roman de Lori Nelson Spielman. Très bien écrit, véritable leçon d'optimisme, le livre se parcourt avec une grande facilité. Il a connu un immense succès aux États-Unis et a été traduit dans bien des langues. La Fox en a même acheté les droits d'adaptation cinématographique. Très attendu par les lecteurs, un second roman de Lori Nelson, «Un doux pardon», est paru avec un égal succès chez le même éditeur en 2015.

Claude Rochas

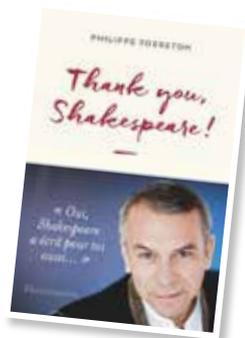
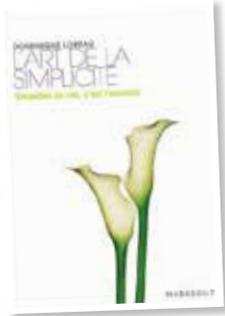
L'ART DE LA SIMPLICITÉ - Dominique Loreau - Editions Marabout



L'auteur a choisi un sous-titre très prometteur : «simplifier sa vie, c'est l'enrichir». Elle considère que notre mode de vie dans une société de consommation avide de possessions, de bonnes affaires, de promotions, de rendement, de vitesse, de voyages, nous soustrait au bonheur. Notre existence quotidienne est encombrée de «distractions» et de contraintes multiples. Pour mieux vivre, il nous faut donc réapprendre l'art de la simplicité.

Dominique Loreau, qui depuis longtemps vit au Japon, s'est inspirée de philosophies orientales. Elle propose à ses lectrices de feuilleter un petit ouvrage clair, bien construit par rubriques, et contenant quelques bonnes recettes pour accéder au «mieux-vivre» en toute simplicité.

Geneviève Neubig



LA VRAI GLOIRE EST ICI - François Cheng - Editions Gallimard

Cette année, dans le cadre de la Semaine de la Francophonie, la dictée de Bernard Pivot a eu lieu en Chine. C'est dire si notre culture est appréciée dans ce pays. Or, l'Académie Française compte parmi ses membres un poète d'origine chinoise, François Cheng, qui était professeur de français dans son pays et écrit à présent de magnifiques poèmes dans notre langue.

Son dernier ouvrage s'intitule « La gloire est ici », c'est un recueil de poésies, une poésie raffinée, légère et gracieuse comme un oiseau posé sur une branche, douce comme le murmure du vent dans les feuilles, mais c'est aussi une quête mystique, une question qui demande une réponse. François Cheng nous parle du temps qui passe, de la nature, des saisons, de l'aube et du crépuscule, moments sacrés où un souffle venu de l'Au-delà fait frissonner l'homme et la Création.

Il évoque aussi avec pudeur son pays d'origine avec un petit tableau, dans lequel il décrit les rizières où se mirent les montagnes bleues aux lueurs du couchant. Il crée comme personne des ambiances sereines et magnifiées. Ce poète cherche un ordre à l'univers mais il le cherche dans les petites choses, certain que la trace d'argent d'un escargot sur la mousse fait partie de l'Immuable.

L'univers de François Cheng mérite qu'on y entre et s'y attarde, qu'on lise quelques poèmes dans la solitude d'un jardin ou d'un parc et qu'on laisse agir le charme des mots.

Brigitte Slonski

LES ENFANTS DU BRONX - Adrian Nicole LeBlanc - Editions de l'Olivier

"Les enfants du Bronx" est une saga familiale portoricaine qui s'appuie sur des faits réels. Ecrit dans un style romanesque, ce livre est un essai sur une société plongée dans le vol, la drogue, les investigations policières, les procès et les prisons.

Le moteur de cette saga se trouve dans les inévitables naissances qui succèdent aux relations sexuelles débridées. Un jeune de dix-huit ans s'enrichit en vendant de la drogue dans un emballage de détail original qui le rend célèbre. Il entraîne dans son industrie une toute jeune fille qui tombe amoureuse de lui. Quand il tombe, il entraîne avec lui cette jeune personne qui, par négligence, est à l'origine de son arrestation. Un autre jeune tue par imprudence son meilleur ami et se retrouve en

prison lui aussi. L'auteur a fait de ces trois délinquants et de la petite amie du tueur malchanceux, le noyau de son étude au quotidien.

Adrian Nicole LeBlanc, journaliste et universitaire, immergée dans ce milieu pendant douze ans, a fait un travail qui donne au récit, remarquablement structuré, un rythme presque lancinant dans la narration répétitive des faits et de leurs conséquences. La réalité, malgré le temps et l'expérience, continue à dépasser la fiction.

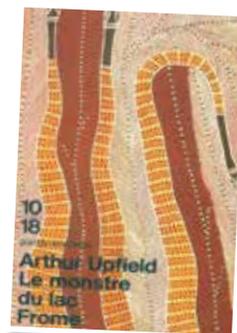
Au bout d'une décennie, la persévérance des acteurs vers une sortie de l'inéluctable semble vouloir porter ses fruits.

Littérature de jeunesse

LE MONSTRE DU LAC FROME - Arthur Upfield - 1018 Collection nouveaux détectives

Le bush australien prête son décor inhospitalier à cette intrigue policière. Il s'agit de résoudre le meurtre d'un professeur, amateur de photographies, dont le corps a été découvert près du lac de Frome, à la sinistre réputation, situé à la frontière de trois états : Australie Méridionale, Victoria, Nouvelle Galle du sud, dont les communautés aborigènes et blanches ont des relations très tendues en cette première moitié du vingtième siècle. Et le bruit court que le professeur serait victime d'un monstre abrité dans ce lac. L'inspecteur Napoléon Bonaparte, dit Bony, est chargé de l'enquête. Bony n'est pas n'importe quel inspecteur.

Né de mère aborigène et d'un père colon blanc, il est diplômé en criminologie de l'université de Brisbane. De sa mère, il a hérité une connaissance profonde de la mentalité et des mythes aborigènes, et de son père, un profond regard bleu et son éducation qui lui ouvre les contacts avec la communauté blanche. Avec Bony, l'auteur est considéré comme le père de ce sous-genre, le polar ethnique qui nous fait découvrir une culture nouvelle. Le charme en est renforcé par la couverture illustrée de motifs pointillés de l'art aborigène.



Mireille Guilbert

Une nouvelle année au Conservatoire



Le conservatoire Hector Berlioz est un pôle d'apprentissage et de découverte. Utilisant une large palette de pédagogies éprouvées mais aussi novatrices et parfois expérimentales, les professeurs accompagnent les élèves durant l'intégralité de leur cursus musical et chorégraphique.

L'élève, au cœur du projet pédagogique, dispose de tous les moyens pour accéder aux connaissances qui le mèneront à une autonomie artistique épanouie.

Saison Culturelle

Cette année sera placée sous le signe des anniversaires ; le conservatoire Hector Berlioz fêtera ses 35 ans, le CECAS-Espace des Arts ses 40 ans et l'Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture ses 50 ans. De nombreuses festivités sont au programme.

La saison culturelle s'ouvrira sur un grand concert symphonique pour l'anniversaire du CECAS dont le thème sera les musiques de films.

Pour les 35 ans, une semaine complète sera dédiée aux prestations mêlant concerts professionnels et auditions pédagogiques.

La saison professionnelle du conservatoire sera, comme tous les ans, foisonnante en événements. Au cours de ces deux festivals dédiés au 35^{ème} anniversaire nous retrouverons d'anciens élèves devenus grands (Echos lors du festival 100 000 watts) et découvrirons de nouveaux musiciens-enseignants (Le Printemps sorcier lors du festival Voix mêlées)... et bien sûr de nombreux concerts classiques.



Les Grands classiques du cinéma

Dimanche 20 novembre 2016 à 17h
Salle Philippe Noiret CECAS-Espace des Arts

Cette soirée festive est l'occasion de célébrer le 40^{ème} anniversaire du CECAS.

Le CECAS Espace des Arts est un pôle culturel important dans la Ville, c'est pourquoi il paraît tout naturel que le cinéma, qui normalement se traduit sur les écrans, soit mis en valeur par les instruments. Ainsi, la thématique mêlant cinéma et musique est toute trouvée.

Cet événement mettra en scène les élèves d'hier et d'aujourd'hui.

Michel Courché, ancien élève du conservatoire, étudiant émérite de Jean-Pierre Caldérini, aujourd'hui soliste au chœur de l'Armée Française sera accompagné par l'orchestre Sinfonietta lors de *Chantons sous la pluie* pour le film éponyme et *Donna e mobile* (Rigoletto) pour *Family man*.

Hector Berlioz

35 ans du Conservatoire

Du vendredi 2 décembre au vendredi 9 décembre 2016.

A l'occasion des 35 ans du conservatoire, une semaine complète est dédiée aux festivités.

Un concert en faveur du Téléthon ouvrira le bal. Estrades, auditions pédagogiques se dérouleront tous les soirs de la semaine pour se clôturer par un concert anniversaire le vendredi 9 décembre 2016.



Kinsey Gernidos et Mathieu Guignier sont tous deux élèves au conservatoire. Respectivement âgés de 16 et 13 ans, ils vont interpréter, *Sky fall* d'Adele (*James Bond*), et *La Méditation de Thaïs* de Massenet (*Les Femmes de Cornouailles*).

Frédéric Loisel, quant à lui, vous baladera entre *Indiana Jones* et 2001 *l'Odyssée de l'Espace*.

Solistes : Michel Courché, Ténor

Chant : Kinsey Gernidos

Violon : Mathieu Guignier

Orchestre Sinfonietta

Direction : Frédéric Loisel

Tarifs :

20 € (Tout public)

15 € (Carte adhérent/fidélité/étudiants/- de 18 ans)

Gratuit pour les – de 12 ans

Elèves du conservatoire : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants (12 à 18 ans)

Renseignements/réservations : 01 41 55 12 80

Wildpath – Concert en acoustique
Vendredi 2 décembre 2016 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Soirée caritative

Wildpath est un groupe de speed métal symphonique avec une voix féminine. Associant l'énergie du métal et la grandeur de la musique orchestrale, Wildpath forme un mélange très efficace, hautement technique et virtuose.

Pour la sortie de son dernier album en acoustique, le groupe Wildpath ouvrira la semaine anniversaire du conservatoire et offrira ce concert au Téléthon.

Avec

Marjolaine Bernard, Chant - Alexis Garsault, Claviers

Olivier Caron, Guitare - Matthias Bouyssou, Guitare

Nicolas Lopes, Basse et Chant - Pierre Mahier, Drums

La Symphonie des jouets

Vendredi 9 décembre 2016
à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Soirée caritative

La Symphonie des jouets est l'œuvre idéale pour célébrer l'anniversaire du conservatoire.

Une occasion pour toutes et tous, (élèves, enseignants, parents...) de fêter ensemble 35 ans de musique de danse et d'art dramatique.



La Symphonie des jouets, composée par Léopold Mozart, père du célèbre Wolfgang, a pour but d'intriguer les auditeurs : aux instruments courants (cordes et percussions) s'ajoutent des accessoires : un appeau imitant le chant du coucou, un appeau rossignol (petite flûte dont le son imite une sorte de gazouillis d'oiseau), avec en plus une crécelle (moulinet de bois formé d'une planchette tournant avec bruit autour d'un axe) et un triangle.

Ainsi l'orchestre Sinfonietta, sous la direction de Frédéric Loisel, va devoir augmenter son effectif pour ce concert des joueurs d'appeaux, de crécelles, de tambours, en bref, de jouets...

Conservatoire Hector Berlioz

77-79 allée Danielle-Casanova

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél : 01 41 55 17 60

Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

CECAS Espace des Arts

SPECTACLES

Calypso Rose

A bientôt 77 ans, cette artiste a une pêche d'enfer. Elle a été sacrée, sur son île caribéenne Tobago, reine du Calypso! Pour ce concert exceptionnel, elle vous invite à savourer son album produit par Manu



Chao et joué par ses musiciens ! Un voyage exaltant qui prend racine dans les rituels festifs de Trinidad dans lequel s'incarne l'âme et se cimenter la diversité sociale et ethnique d'un peuple.

Joyeuse, entraînant, avec ses changements de rythmes, de couleurs et d'humeurs, rien n'est trop enlevé pour cette battante qui subjugué tous ceux qui l'approchent. Après avoir conquis tous les festivals de l'été, elle vient nous enchanter aux Pavillons-sous-Bois !

Piste de danse, salle en configuration cabaret et gradins pour plus de plaisir !

Dimanche 16 octobre 2016 à 17h

Placement assis numéroté et debout

Assis : 29 € (tout public),

24 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

Debout : 26 € (tout public),

21 € (carte fidélité,- 18 ans, étudiants).

Arnaud Ducret Vous fait plaisir



La galerie de personnages d'Arnaud Ducret va vous épater, vous ébahir, vous interloquer et vous réjouir. Où est-il allé chercher ces énergumènes, tous plus pittoresques et hauts en couleurs les uns que les autres ?

Grand, beau et fort, doté d'un charisme insupportable et d'un sourire à faire se pâmer toute la gent féminine, Arnaud Ducret a ceci de paradoxal qu'il n'aime rien tant que de se ridiculiser. Il sait tout faire : il chante, il danse, il joue ô combien la

comédie, il fait du mime, du bruitage, de la beatbox, il prend des accents...

Et comme c'est un garçon sociable et généreux, ces dons, il tient à les partager avec vous, à vous en faire profiter au maximum. Arnaud Ducret vous fait plaisir. Et pas qu'un peu !

Samedi 5 novembre 2016 à 20h30

Placement assis numéroté

35 € (tout public), 30 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants).

Les plus grands classiques du cinéma

Concert anniversaire :

l'Espace des Arts fête ses 40 ans



A l'occasion des 40 ans de la création de l'association de l'Espace des Arts et des 35 ans du conservatoire Hector Berlioz, nous vous invitons à vivre un moment unique et festif à l'Espace des Arts où l'orchestre Sinfonietta interprétera les plus belles musiques de cinéma. De Star Wars (Thème) au Dictateur (Danse hongroise de Brahms) en passant par Pirates des Caraïbes (Klaus Badelt), vos oreilles seront enchantées par ces célèbres reprises du répertoire cinématographique du siècle dernier à nos jours. Un événement exceptionnel qui ravira toutes les générations !

Orchestre Sinfonietta

Direction: Frédéric LOISEL

40 musiciens sur scène environ

Dimanche 20 novembre 2016 à 17h

Placement assis numéroté / Assis : 20 € (tout public),

15 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

Elèves du conservatoire : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants (12 à 18 ans)

Gratuit pour les - de 12 ans !

La nuit du Cyrano

La compagnie L'étincelle des muses va vous surprendre par cette réécriture poétique et néanmoins fidèle du célèbre Cyrano de Bergerac ! Inspirée de la vie d'Edmond Rostand, cette intrigue, savamment mise en scène, mélange la vie de l'auteur et l'histoire du Cyrano. A travers une série d'accidents et d'imprévus, les rôles s'inversent et se bousculent pour mieux mettre en lumière la complexité de la vie de l'écrivain et de son personnage emblématique. Retrouvez le texte brillant de ce chef d'œuvre dans une version moderne et délicieusement jouée par des comédiens habités !



Mise en scène : Thilina Pietro Femino

Vendredi 25 novembre 2016 à 20h30

Placement libre assis / 25 € (tout public), 20 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

RETRANSMISSIONS

• Opéra retransmis de la Scala de Milan

Les noces de Figaro - Wolfgang Amadeus Mozart

À la fin du XVIII^e siècle, Figaro et Suzanne, respectivement valet et femme de chambre, préparent leurs noces. Les choses se compliquent lorsque le comte tente de séduire la future mariée. Heureusement, ils peuvent compter sur l'aide de la comtesse Almaviva, délaissée par son mari... Mais c'était sans compter les fourberies de Marceline, Basile et Bartholo !



L'orchestre et le chœur de La Scala de Milan / Chef d'orchestre, Franz Welser-Möst / Metteur en scène, Frederic Wake-Walker / Avec Carlos Álvarez, Diana Damrau, Markus Werba, Golda Schultz

Le jeudi 24 novembre 2016 à 20h

• Ballet retransmis du Lincoln Center de New-York

Roméo et Juliette - Rudolf Nouréïev

" Roméo et Juliette, c'est l'histoire d'un jeune garçon qui devient un homme. [...] Il souhaite connaître des sensations plus fortes. C'est Juliette qui va tout décider pour lui. Elle est passionnée, volontaire, plus mûre que lui... Je suis convaincu que la Vérone de la Renaissance et de Londres élisabéthain, dans une société partagée entre vieilles superstitions et appétit d'un monde nouveau, avaient en commun le sexe et la violence. Ce qui – singulièrement – les rapproche de notre époque." Rudolf Nouréïev.



San Francisco Ballet / Ballet en trois actes d'après William Shakespeare / Musique, Sergueï Prokofiev

Le jeudi 15 décembre 2016 à 20h

CINEMA

Un cinéma de qualité pour tous !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'images exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

Carte de cinéma à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

Tarifs cinéma • Tout public : 6,80 € • Carte adhérent/fidélité : 5 €
• Senior, mercredi : 5 € • Enfant (-12 ans) : 4,10 €

EXPOSITIONS

Affif Hassouni et Mathieu Borderon

Peinture

La Croix et sa symbolique religieuse, mystique, sa géométrie rigide et autoritaire, les images qu'on lui associe, violences et règles dogmatiques, ont poussé Affif Hassouni et Mathieu Borderon à explorer ce thème, parfaitement contradictoire avec ce qu'ils transmettent et revendiquent habituellement dans leurs tableaux ; un travail abstrait, en mouvement, en couleurs avec force ou douceur et de la matière. Un duo explosif à ne pas rater entre nos murs !

Du 24 septembre au 16 octobre 2016

Vernissage le 23 septembre 2016

à partir de 19h



Julie Joly

Sculpture

S'inspirant de littérature et de philosophie, Julie Joly sculpte le corps suggérant ses lignes essentielles. Ses œuvres évoquent des esquisses de dessin et jouent avec la profondeur, l'ombre, le vide donnant vie à des personnages. Le spectateur est invité à regarder les créations sous diverses perspectives pour en saisir la pluralité. Le fil de fer, matériau souple et résistant, offre une présence à l'œuvre tout en légèreté.

Du 19 novembre au 4 décembre 2016

Vernissage le 18 novembre 2016

à partir de 19h



Infos pratiques

Espace des Arts - CECAS :

Téléphone : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook (espace des arts) et Twitter (#espacedesarts93)

- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr
- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à envoyer un courriel.

Le Jardin de Mai communément appelé square Jean Moulin

Propriété de la Paroisse Notre Dame de Lourdes, c'était la cour du Patro, la cour des jeux où des centaines de jeunes Pavillonnais ont joué " au drapeau ", " au ballon prisonnier " aux gendarmes et aux voleurs ", sans oublier le " foot " et le " basket ". Cour où les prêtres, en soutane, se dévouèrent pour cette jeunesse qui leur était confiée avec une générosité et souvent une pédagogie remarquable ; où des dames, parfois institutrices retraitées, encadraient des jeux, le jeudi après-midi.

C'est début 1977, pour des raisons de réaménagement de ses locaux d'œuvres, que la Paroisse Notre Dame de Lourdes envisage de vendre le terrain situé le long de l'église. Informé de ce projet, Martial Daire, Maire, entre en pourparlers avec le clergé pour étudier les possibilités d'acquisition de ce terrain en vue de réaliser un espace vert. L'estimation faite par les domaines et acceptée par les deux parties fait que la transaction est décidée.

L'équipe des jardiniers de la ville se propose d'aménager le terrain, sans faire appel à une entreprise, d'où un gain appréciable pour la commune. En 1978, tout est prêt pour démarrer cet espace paysager, et la subvention de la préfecture est versée en juin 1979 (40% du coût).



L'inauguration de cet espace vert et de la salle Jean Moulin par le Maire, Jean Eynard, a lieu le 14 novembre 1981.

Le jardin s'appelle désormais Jardin de Mai et fait lentement oublier la Cour du Patro.

L'histoire de Bondy et de Bondy-la-Forêt, rappelle que durant cinq siècles environ, la corporation des clercs du Palais de Justice, " Clercs de la Basoche " (du mot latin *basilica*= palais royal), choisissait un jeune arbre dans la forêt de Bondy. C'était l'occasion d'une belle sortie, fanfare en tête, dans nos bois printaniers. Un cérémonial méticuleux présidait le marquage au marteau royal, contenu dans un étui à trois serrures. L'arbre choisi était souvent un jeune chêne.



Le May était dressé en l'honneur du Roy, orné des Armes de la Basoche, de rubans et de fleurs, au milieu d'une joyeuse foule dans la cour du palais de Justice, à Paris, qui aujourd'hui s'appelle toujours " la Cour de Mai " .

Les ducs d'Orléans ayant acquis les bois du roi, ces messieurs de la Basoche allèrent dans les bois de Vincennes.

Bien entendu, l'arbre mourait régulièrement, sa plantation étant tardive. Heureusement car la cour de Mai eût été une vraie forêt.

La Révolution s'empare de cette tradition pour faire de la cérémonie de la plantation l'occasion d'une communion citoyenne, l'arbre de mai étant l'arbre de la Liberté.

D'après les chroniques de Jean Astruc.

Pour la 27^{ème} année consécutive le Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais organise son Exposition Phila Carto du 8 au 10 octobre 2016, Salle Mozart Espace des Arts.

Venez nombreux, vous rencontrerez des négociants en timbres et cartes postales le samedi et le dimanche ; c'est une occasion unique pour trouver des pièces indispensables à votre collection.
Contact : 01 48 48 37 44.

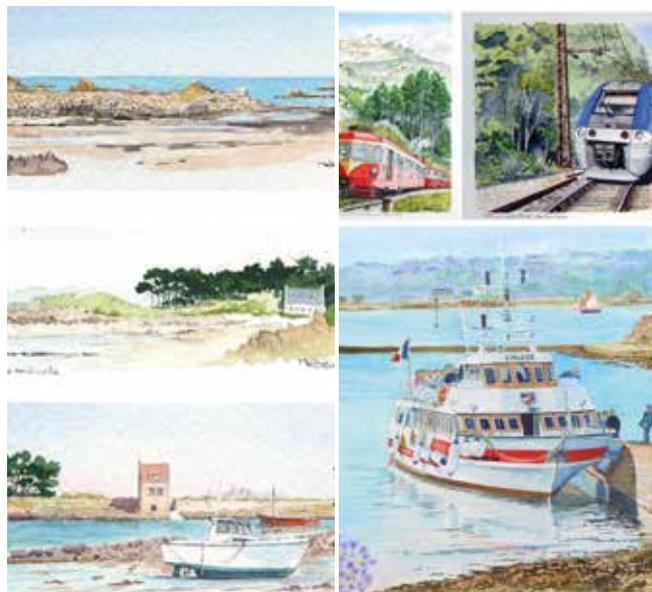
Exposition : Galerie Jean-Baptiste Claudot

L'association Reflets des Arts de L'Aulnoye vous propose de participer au salon d'automne qui rassemblera des tableaux, photos, sculptures... Il se déroulera **du dimanche 30 octobre au dimanche 13 novembre inclus**, en partenariat avec la Ville. René Méheux, peintre aquarelliste, sera l'invité d'honneur de cette nouvelle édition. Il aime peindre entre autres sujets, des paysages, des bateaux, souvent bretons... Il est aussi animateur d'un atelier d'aquarelle en région parisienne.

Cette année, c'est le thème « *des bateaux* » qui sera à l'honneur. Comme à l'accoutumée, d'autres thèmes seront représentés et de petites œuvres en vitrine compléteront cette exposition.

Plusieurs diplômés récompenseront les artistes. Des élèves des Pavillons-sous-Bois viendront visiter cette exposition et voter pour leur œuvre préférée. Un tirage au sort clôturera cette manifestation pour désigner les gagnants de dessins et de tableaux. Venez nombreux.

Entrée libre **du dimanche 30 octobre au dimanche 13 novembre**. Tous les jours de 15h30 à 19h15, sauf le lundi.



Reflets des Arts de L'Aulnoye
06 80 43 84 67 - dreno@orange.fr

Nombreuses photos aux Pavillons-sous-Bois : la Semaine de la Photo

Après l'exposition thématique annuelle Grand Format sur les Lumières de la Ville qui a marqué l'ouverture de la saison de la Galerie Jean-Baptiste Claudot, le Photo Club Pavillonnais enchaîne avec le rendez-vous régional de la photo : la Semaine de la Photo des Pavillons-sous-Bois, du 22 au 29 octobre à l'Espace des Arts (tous les jours de 14h à 19h).

Comme chaque année, la salle Mozart exposera plus de 600 photos. Vous pourrez ainsi découvrir le travail en noir-et-blanc de **Thierry Valencin**, photographe du sensible et de l'imperceptible, qui répondra notamment au thème « *Image de soi, image de l'autre* », accompagné en contrepoint par le travail de **Delphine Bonnet** sur l'auto-portrait. Les membres du PCP auront à cœur de s'associer à leur travail en présentant également leur interprétation du thème.

L'angle régional de cette manifestation est l'exposition des concurrents du **Prix d'Auteur** de l'URAPNEIF (UR17 de la FPF), séries de 8 à 15 photos sur un thème libre au choix du concurrent. Le **palmarès** de ce concours sera proclamé lors du **vernissage** le samedi 22 octobre à 11h.

Le **Photo Club Pavillonnais** et une dizaine de **clubs photo** voisins exposeront également le meilleur de leur production récente.

Le Trophée **Jean Clément** (fondateur du Photo Club Pavillonnais) récompensera 3 des meilleures photos de ces clubs.

Enfin, vous découvrirez les promesses des photographes de demain avec les élèves de l'école de photo **EFET** (Paris), souvent primés et encore exposés à Arles cette année.

Pour finir, le **Gala de la 3^{ème} image** (jeudi 27 octobre à 20h30 salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts), spectacle audiovisuel, présentera quelques-unes des meilleures réalisations de l'année, de France comme de l'étranger, en compétition pour le Prix **Bernard Sanch**, décerné par les spectateurs de la soirée.

L'ensemble des informations utiles de ces événements sont disponibles en ligne sur le site : www.photo-club-pavillonnais.com



Le Photo Club Pavillonnais
171 avenue Jean-Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois
Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com
galerie : www.pbase.com/photoclubpavillonnais
Réunion tous les vendredis soir à partir de 21h.

FORUM

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

DES ASSOCIATIONS

Dimanche 11 septembre, de nombreux Pavillonnais se sont déplacés pour participer au Forum des Associations et découvrir les multiples activités proposées aux Pavillons-sous-Bois.



Association Franco-Allemande Eicheneau



Club Evasion 93



Lion's Club



APJC



Associations Patriotiques



CECAS et l'association l'île de la Tortue



Club Yvonne de Gaulle



Cercle Phila-carto



Nageurs du Raincy



Sep Tennis



Comité de Jumelage
Ecija / Les Pavillons-sous-Bois



SEP (Athlétisme-Gymnastique-Basket-Ball-
Cyclisme-Football-Judo - Pétanque-Tennis de
Table-Yogaminad's)



Comité de Jumelage
Brackley/ Les Pavillons-sous-Bois



Comité de Jumelage
Bragance / Les Pavillons-sous-Bois

FORUM

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016

DES ASSOCIATIONS



Photo-club



Cap vert – Retina Cesap



BCP 93 club de Badminton



AIPEI



Croix Rouge



ASP



Le Patio



Casa de Tras Os Montes



Hôtel social 93 – Horizon Cancer



Secours Catholique



Plongeurs du Raincy



Resto du Coeur



Chorale d'or



Société Historique du Raincy





Association Pavillonnaise pour la jeunesse et la culture : des loisirs pour tous !

Loto

Tout public
Samedi 8 octobre
2016 à 14h30,
APJC, Bar'Ouf



Que vous aimiez jouer pour gagner ou simplement passer une après-midi ludique et conviviale, le loto du Bar'Ouf est fait pour vous ! De nombreux lots à gagner.
Bar et petite restauration sur place.
Tarifs : 1 carton = 2 € ; 6 cartons = 10 €

Quartier des jeux

Tout public
Samedis 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre 2016 à 14h, APJC, Bar'Ouf
Seul(e), en famille ou entre amis, vous pourrez pratiquer vos jeux favoris et découvrir les dernières nouveautés. Un espace dédié accueillera les plus petits.
Entrée libre (bar et petite restauration sur place).

La quête du Saint Gralala

Public famille - à partir de 9 ans
Vendredi 28 octobre 2016 à 15h,
APJC, Bar'Ouf

Une enfant en a assez de supporter les leçons de son précepteur et aimerait faire de la musique... Partie en quête d'un professeur de chant, elle va rencontrer les professeurs de musique les plus fous ! Un spectacle drôle et musical à découvrir en famille, pour se familiariser avec le théâtre et le chant lyrique. Le spectacle sera suivi d'un goûter !
Tarifs - tout public : 7 €, adhérent APJC : 5 € (billet valable pour un adulte et un enfant de -13 ans).

Stage de claquettes

Public adulte
Les 29 et 30 octobre 2016 et du 27 au 29 décembre 2016 de 15h à 17h30, APJC

Si les claquettes vous intriguent, que vous aimez taper du pied en dansant, ces stages vous raviront. Au programme : leap, stamp, toe stand et bien d'autres pas !
Tarifs - tout public : 45 € (oct/16) & 60 € (déc/16) / adhérent(e) APJC : 30 € (oct/16) & 45 € (déc/16).



Halloween

Public jeune/famille
Lundi 31 octobre 2016 à 14h30, APJC
Pour connaître l'histoire d'Halloween, rejoignez-nous pour une après-midi déguisée lors de laquelle vous pourrez réaliser votre lampe Jack-o'-lantern, découvrir des histoires de sorcières...
Tarifs - tout public : 7 €, adhérent APJC : 5 € (billet valable pour un adulte et un enfant de -13ans).

Club escapades et découvertes

Le club escapades et découvertes propose prochainement les visites suivantes :
La voie royale de Saint-Denis, le jeudi 3 novembre 2016,
Le Panthéon et son quartier, le jeudi 1^{er} décembre 2016.

Masterclass suivie d'un concert

Public adulte
Samedi 5 novembre 2016 – Masterclass à 15h30 / Concert à 20h30, APJC, Bar'Ouf
Dans le cadre de la sortie de son 2^e album, « Life On Mars ? », le guitariste Yann Viet vous propose une masterclass ouverte aux musiciens (thèmes : l'improvisation, la technique instrumentale, les problématiques du jeu en groupe), suivie d'un concert en soirée.
Tarifs masterclass - tout public : 10 € / adhérent(e) APJC : 7 €
Concert : entrée libre (bar sur place)

Bar'ouf citoyen !

L'art et la manière
Public adulte
Samedi 5 novembre 2016 – Masterclass à 15h30 / Concert à 20h30, APJC, Bar'Ouf
« Jules est un gars franc, peut-être un peu trop. Preuve en est, il vient de perdre son travail. Il va rencontrer Gary, un hypocrite accompli qui va lui faire comprendre que pour réussir et obtenir ce qu'on veut, la franchise n'est pas d'un grand secours... »
Ce court-métrage introduira le thème de ce café citoyen : l'hypocrisie. Quels sont les masques sociaux qui s'imposent à nous, quelles postures adopter au quotidien ? Entre honnêteté et faux-semblants, cette rencontre nous invitera à réfléchir sur nos comportements en société !
Entrée libre.

Scène ouverte

Tout public
Samedi 19 novembre 2016 à 17h, APJC, Bar'Ouf
Chaque scène ouverte est une surprise, le principe étant de toujours accueillir de nouveaux talents : les disciplines que vous découvrirez sont nombreuses et dépendent des artistes présents (comédie, chant, danse, etc.)
Côté coulisses, l'APJC assure la régie technique des artistes et chacun dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art.
Entrée libre (bar sur place).

De nature à mystère

Conte musical par la compagnie Myriam Dooge
Public famille – A partir de 6 ans
Samedi 3 décembre 2016 à 15h - APJC, Bar'Ouf
De Nature à Mystères est un conte musical où les chants et la musique nous plongent au cœur d'une nature bienveillante, consolatrice et stimulante. Sur scène, un conteur et une chanteuse joueuse de la viole de gambe, immergés dans une scénographie vidéo onirique. Le spectacle sera suivi d'un goûter !
Tarifs - tout public : 7 €, adhérent APJC : 5 € (billet valable pour un adulte et un enfant de -13ans).

Lieu d'Accueil Enfants-Parents Les Moussaillons

Tous les mercredis de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires)
Le LAEP accueille les parents et leurs enfants (0-3 ans) pour partager un moment convivial autour du jeu : une occasion pour les parents de faire une pause, d'échanger et de trouver une écoute auprès de l'équipe d'accueillants. L'entrée est libre, gratuite et anonyme.



Nouvelles activités :

- Tous en scène (atelier de chant à partir de 16 ans)
- Capoeira (enfants/ados/adultes)
- Couture (adultes).

Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :

APJC : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet 93320
Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org

Horizon Cancer : appel aux bénévoles

Horizon Cancer, association reconnue d'utilité publique, est présente dans beaucoup de villes de la Région parisienne par ses permanences et à Paris dans le 20^{ème} arrondissement. L'association a pour missions d'apporter conseil, aide et soutien aux personnes malades et à leur entourage tout au long du parcours de soins et même après.

Horizon Cancer souhaite, cette année encore, poursuivre son développement et ses actions grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles : une formation est assurée par les membres de l'association.

Pour tous renseignements, le siège social à Montfermeil est ouvert tous les après-midi aux heures de bureau, sauf le samedi.

- Tél. : 01 43 32 79 77
- Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr
- Site : www.horizon-cancer.org

Club Yvonne de Gaulle

Les rendez-vous de rentrée

Reprise des activités et cours

- Billard : tous les après-midi de 14h à 17h45
- Belote : lundi et vendredi après-midi
- Tarot : lundi et vendredi après-midi
- Vélo VTT : lundi après-midi
- Ciné-Club : mardi après-midi
- Bal au Club : mercredi après-midi
- Cours : Internet informatique mardi et mercredi matin
- Relaxation : mardi matin
- Tai Chi Chuan : le jeudi après-midi
- Danse en ligne et country : tous les 15 jours le jeudi après-midi
- Yoga : lundi matin
- Dessin peinture : mercredi après-midi

- Tennis de table : mardi et vendredi après-midi
- Atelier perles : tous les 15 jours le lundi après-midi
- 8 américain : lundi après-midi.

Les sorties :

- Jeudi 6 octobre, départ 14h15 : balade pédestre au parc du Sausset
- Lundi 10 octobre à 14h30 : Super Loto
- Mercredi 12 octobre, 14h30 : 950^{ème} bal au Club
- Jeudi 13 octobre : sur rendez-vous, esthétique
- Samedi 15 octobre, départ 15 h : Théâtre des variétés « À droite à gauche »

Club Yvonne de Gaulle
39 allée J.B. Clément - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 25 02

Hôtel Social 93

L'Hôtel Social 93 est l'association qui gère le Samu Social 93 sur le département.

Le Samu Social 93 a pour mission de rencontrer les personnes en grande difficulté vivant à la rue, avec pour objectifs de leur proposer un hébergement et de faire évoluer leur situation de précarité.

La Samu Social 93 agit au moyen d'équipes mobiles qui assurent en soirée, 7 jours sur 7, une aide sur le terrain. Le service est installé au 64, allée Monthyon, aux Pavillons-sous-Bois et intervient exclusivement sur le périmètre du département de la Seine-Saint-Denis.

Le Samu Social recherche des bénévoles pour accomplir diverses missions telles que des maraudes sociales, des maraudes médicales, des collectes alimentaires, la gestion des vestiaires.

Vous êtes disponibles et au rythme qui sera le votre ? Vous avez envie d'agir auprès des personnes en grandes difficultés et vivant à la rue ? Alors rejoignez l'association.

Contact

Didier Rengade - Association Hôtel Social 93

Tél. : 01 43 81 85 22

Courriel : rengade.didier@abri-groupe.org



ASP

L'Association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois a ouvert ses portes cet été, pendant 4 semaines. 87 enfants ou adolescents ont ainsi pu profiter de nombreuses sorties, sur le bord du Canal, au cinéma, à la mer de sable, etc... Un programme d'activités variées avait été préparé pour permettre à chacun de passer un bel été.

Les activités de l'association ont repris depuis le 1^{er} septembre. Pour mener à bien ses missions, l'ASP recherche activement des bénévoles pour l'aide aux devoirs les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h45 à 18h45.

Contact

Guy Lefrançois, Président

06 13 06 40 85



Le tennis de table c'est bien mieux dans un club !

La section tennis de table du Stade de l'Est Pavillonnais est prête à vous accueillir pour la saison sportive 2016-2017. Que vous cherchiez le loisir, la performance ou les joies de la compétition, venez dans notre club et progressez à votre rythme, quel que soit votre âge.

Le club des Pavillons rassemble à la fois des compétiteurs de haut niveau avec une équipe 1 messieurs en Nationale 3, des féminines de niveau régional, des joueurs de niveau départemental ainsi que des loisirs.

L'association organise des séances encadrées par des entraîneurs diplômés, compétents et des séances libres pour les jeunes et les moins jeunes de tous niveaux. Le tennis de table est un véritable sport qui favorise la concentration, l'agilité, la rigueur, la patience, la précision et le développement musculaire.

Venez découvrir ce sport et/ou progresser au sein d'une ambiance conviviale dans laquelle notre section s'attache à transmettre les valeurs de fair-play, de solidarité, de respect de l'adversaire et des règles du jeu.

A partir du dimanche 18 septembre, la section tennis de table ouvre ses portes les 1^{er} et 3^{ème} dimanches de chaque mois (hors vacances scolaires) de 9h à 13h pour une séance intitulée « Ping Famille ».

Agés de 7 à 77 ans, vous avez envie de jouer au ping en famille mais vous n'avez pas de table à domicile ? Ou vous souhaitez pratiquer un sport occasionnellement avec vos proches ? Alors, venez jouer au ping dans notre club en toute décontraction, les dimanches matins !



Vous munir d'**une photo et d'un certificat médical**. (Pratique du **tennis de table**)

Horaire des entraînements
(sous réserve de modification)

- Jeunes : lundi de 19h à 20h30, mercredi de 17h30 à 19h
- Seniors : le mardi de 19h15 à 20h45 et le mercredi de 19h à 20h30

Séances libres adultes

Le lundi, mardi et mercredi à partir de 20h30

Renseignements

Par téléphone : 06 64 23 29 53 ou sur place aux horaires d'ouverture de la salle
Courriel : ttsep@yahoo.fr

Localisation

Salle dans la cour de l'Ecole Jean Macé,
53, avenue Aristide-Briand
Les Pavillons-sous-Bois

Tarifs de l'adhésion

Tarif traditionnel

Adultes **150 euros**

Jeunes **140 euros**

Féminines **60 euros**

Suppléments compétitions

individuelles : **30 à 42 euros**

selon la catégorie

Cotisation annuelle Ping famille

Dimanche : **80 € jusqu'à 3 personnes**. Supplément de **15 €** par personne supplémentaire

Demi-Tarif à partir du **3^{ème} adhérent d'un même foyer fiscal** sauf féminines et Ping famille

Retrait des fiches d'inscription : demande par courriel à l'adresse suivante : **ttsep@yahoo.fr** ou retrait au club aux heures d'ouverture de la salle

LIONS Club des Pavillons-sous-Bois
http://e-clubhouse.org/sites/pavillons_sous_bois/



Le 04 décembre 2016

à partir de 14h30 Salle Mozart
Mairie des Pavillons-sous-Bois

super LOTO



de nombreux lots dont :
Billets d'avion pour 2 personnes

50^{ème} anniversaire du Comité Départemental de Basket

Pour célébrer leur 50^{ème} anniversaire, le samedi 3 septembre 2016, Le Comité Départemental de Basket avait choisi d'organiser des festivités à la Salle de Sports Lino Ventura des Pavillons-sous-Bois. Au cours de cette journée, de nombreuses animations avaient été organisées : le 9^{ème} Challenge Féminin Charles Glatigny, un concours de tirs à 3 points et un match de gala opposant deux équipes de haut niveau du basket Féminin, Bourges et Angers.



Après les remises de récompenses, photo de groupe des 5 équipes avec les joueuses de l'animation Mini Basket qui représentaient les 2 Ecoles Françaises de Mini Basket du département.



Equipe USB Drancy



Equipe IE CTC Union Elite



Equipe Basket Ball Vermentonnais



Présentation officielle des 2 équipes de la Ligue Féminine (le plus haut niveau de basket français féminin), Tango Bourges Basket vs UFAngersB49 qui ont disputé le match de Gala du 50^e sur un score de parité 70 à 70.



Equipe Sélection U13F
du Comité 93 saison 2015/2016

SEP Tennis

3 Pavillonnaises aux Championnats de France

Cette année, trois joueuses du SEP Tennis ont participé aux Championnats de France Individuels au Stade Français (en raison des travaux d'extension du Stade Roland Garros) :



Mireille Briand, classée 5/6, qui remporte son premier match 7/6 6/2 avant de s'incliner en 8^{ème} de finale en 3 sets à 4/6. À noter également, sa place de demi-finaliste en double (défaite contre les têtes de série n°1 6/4 6/4).

Sandrine Mazilu, classée 15, qui remporte son match 6/0 3/6 6/3. Elle sera ensuite battue en 3 manches 4/6 6/0 6/3 à 3/6.

Kiki Caunet, classée 15/5, qui s'incline 6/0 6/4 à 15/3 pour sa première participation à ces Championnats.

Félicitations à elles pour leurs parcours !

Nouveaux terrains couverts

Grâce à l'indemnisation de l'assurance, suite aux inondations du mois de juin 2013, la municipalité a profité de l'été pour remettre à neuf les deux terrains couverts en green set.

Pour cette nouvelle saison 2017, les licenciés du SEP Tennis vont pouvoir jouer sur des terrains flambants neufs.



Elles se sont lancées dans l'aventure

Les raquettes FFT ont pour objectif d'établir un réel esprit d'équipe entre joueuses et de dynamiser la vie du club. Le SEP Tennis a engagé deux équipes cette année. Ces rencontres ont permis à nos Pavillonnaises de faire leurs premiers pas dans une compétition (non homologuée) dans une ambiance sportive et conviviale.

Merci à Bernadette (déléguée féminine), Christiane et Laure (capitaines) pour l'encadrement et l'organisation des rencontres. Bravo à toutes les joueuses : Solange, Mylène, Elodie, Joséphine, les deux Audrey, Elisabeth, Sandrine, Caroline, Laurence et Laetitia.

Stages jeunes à chaque vacances

Le club organise, comme lors de toutes les vacances scolaires, des stages pour les enfants.

Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur, plusieurs formules possibles pour les jeunes :

- 1h30 par jour : 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados)
- À la demi-journée de 9h à midi : 105 €
- Toute la journée de 9h à 17h (repas et sorties compris) pour 140 €

Prochain rendez-vous à la Toussaint !

Pour de plus amples renseignements, contactez le club au **01 48 48 83 31** ou par courriel à contactseptennis@gmail.com

SEP Athlétisme : encore des médailles !

Courte, mais intense : la saison estivale consacrée à la piste a beau être brève, elle n'en n'est pas moins pourvoyeuse de médailles. De mai à juillet, les athlètes féminines du SEP se sont particulièrement illustrées sur le tartan, à commencer par le relais 4x800 m composé de Marianne Ivoy, Karine Becker, Dorothee Le Gal et Rachida Oualit, qui a décroché la médaille de bronze aux championnats LIFA de relais à Courbevoie. Sophie Picard, a, quant à elle, raflé le bronze au javelot et l'argent au poids lors des championnats départementaux. À cette même occasion, Marianne est montée sur la troisième marche du podium sur 1500 m. Ses performances sur cette distance

l'ont menée, une fois de plus, jusqu'aux championnats LIFA, dernière étape avant les championnats de France.

Après quelques semaines de repos bien mérité, la reprise des entraînements toutes catégories (hors Baby Athlé) s'est déroulée le vendredi 2 septembre pour lancer la saison 2016-2017.

La section Baby Athlé sera reconduite la saison prochaine et a ouvert ses portes le 17 septembre. Elle propose des activités pour les enfants de 3 à 4 ans les samedis matins au gymnase en présence (obligatoire) d'un parent, pour une cotisation annuelle de 130 €.

Plus d'informations sur :

<http://sep-athletisme.clubeo.com/>

SEP Athlétisme

UNIQUE
Une activité sportive avec
un parent jusqu'à 3 ans

**Spécial pour les enfants de
3 et 4 ans**



L'enfant doit avoir 3 ans au 30 septembre 2016

La présence d'un accompagnateur adulte est obligatoire pendant les entraînements qui ont lieu le samedi matin : 9h15 à 10h et 10h à 10h50

La cotisation pour la saison 2016/2017 : 130 €

Téléchargez votre formulaire d'inscription sur
sep-athletisme.clubeo.com
Début des entraînements le 17 septembre 2016

Pour tout renseignement, contactez Agnès au 06.68.16.68.67 par SMS ou (après 18h)

Sports en fête



C'est devenu un rendez-vous incontournable ! Chaque année, le dernier dimanche de juin, la Ville organise sur le Stade Léo Lagrange, Sports en Fête. Un moment convivial, pour une sortie en famille, où les enfants pratiquent de nombreuses activités autour du sport.



La rentrée

Septembre, c'est comme chaque année la rentrée pour des millions d'enfants et leurs parents qui tous, doivent reprendre un rythme de vie bien plus régulier.

La commune, qui est responsable du bon fonctionnement des écoles maternelles et primaires, a été privée de près de trois millions d'euros de recettes, notamment du fait de la baisse des dotations de l'Etat. Malgré tout, cette rentrée s'est parfaitement déroulée. Nous le devons à l'implication des services communaux, à leur mobilisation et à leur dévouement sans faille. Nous savons les défis qu'ils ont dû relever et tenons à les remercier chaleureusement pour leur motivation. Les services publics sont efficaces et assurent toujours, dans les périodes difficiles, leurs missions et même plus.

Le gouvernement annonce des baisses d'impôts, après avoir augmenté les fonctionnaires, promis aux jeunes un RSA, etc... mais qui va payer tous ces cadeaux électoraux que fait le Président pour tenter de retourner une opinion publique exaspérée ?

C'est un véritable scandale, aucun électeur ne se laissera duper, la ficelle est trop grosse.

On ne peut pas matraquer fiscalement durant 4 ans et tenter de se refaire une popularité en baissant très faiblement l'impôt sur le revenu de certains, en fin de mandat.

Le véritable courage politique serait de s'attaquer aux dépenses de l'État.

Le gouvernement a demandé aux collectivités un effort considérable ces trois dernières années sans que de son côté il ne montre le moindre exemple.

Cette année, la Ville, après 19 ans sans augmentation de la fiscalité, grâce à la maîtrise de ses dépenses, a donc été contrainte d'augmenter de 4% les impôts locaux. Le Département géré par la gauche, a quant à lui, régulièrement joué sur la fiscalité pour équilibrer son budget. Cette année encore, il a particulièrement abusé en décidant une augmentation de 9,5%, de sa part de taxe foncière.

Après ces 5 années perdues, il faut que nous remettions le pays dans le sens du progrès en prenant les mesures structurelles d'assainissement des finances, et de relance de l'économie par la valorisation du travail. C'est l'avenir de nos enfants qui va se jouer en 2017.

Les élus de la Majorité Municipale

De nouvelles classes créées aux Pavillons-sous-bois.

Dans la continuité des précédentes rentrées scolaires, 4 nouvelles classes seront ouvertes par la Direction académique à l'école primaire Jean Macé pour répondre à l'augmentation de la population scolaire. Dans un contexte budgétaire difficile, le département de la Seine-Saint-Denis bénéficie de 503 emplois supplémentaires de professeurs des écoles. Au niveau national 4000 postes sont ouverts pour les écoles maternelles et primaires, ce qui permet de mettre plus de maîtres que de classes dans les écoles classées en éducation prioritaire et de scolariser des enfants de moins de 3 ans dans des secteurs défavorisés. Nous nous satisfaisons grandement de ces mesures décidées en faveur de la réussite de nos enfants.

Natation scolaire :

Nous refusons que les enfants pavillonnais ne puissent plus bénéficier

depuis la rentrée 2015 de l'enseignement du savoir nager pourtant inscrit comme obligatoire dans les programmes de l'Éducation nationale. C'est la conséquence d'un manque d'ambition de la majorité de droite du conseil municipal qui n'a pas voulu pendant plusieurs années agir dans le cadre d'une intercommunalité. Celle-ci aurait permis de partager les coûts de construction et d'entretien d'une piscine intercommunale. Nous demandons que s'engagent urgemment des négociations avec d'autres villes du département pour mettre fin à cette carence inadmissible pour la sécurité et le développement physique des enfants.

Plan Local d'Urbanisme : Préservons absolument la Basoche !

Nous connaissons à présent le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de notre commune. Nous avons émis plusieurs fortes réserves sur cer-

taines dispositions, c'est pourquoi nous nous sommes abstenus lors du vote.

Nous nous sommes ainsi alertés sur les hauteurs maximales des nouvelles constructions autour de la place de la Basoche qui passent de 12 mètres au faitage à 22 mètres. Ce serait la fin d'un cœur de village auxquels de nombreux Pavillonnais sont attachés. Ce choix est contraire au slogan maintes fois affirmé de la majorité de droite qui prétend préserver les Pavillons-sous-Bois. En revanche, on peut s'étonner de la limitation à 12 mètres au faitage le long de l'avenue Jean Jaurès. Nous vous invitons à participer à l'enquête publique d'octobre à novembre 2016 qui permettra des modifications éventuelles du projet arrêté.

S.Calisir, B.Deny, J-F Chleq, conseillers municipaux socialistes.



Pour sauver des vies, donnez votre sang.

L'EFS organise une collecte de sang le mardi 25 octobre 2016, à l'Hôtel de ville

À la fin des vacances d'été, où les donneurs de sang sont traditionnellement moins nombreux, la rentrée est une période cruciale pour l'Etablissement Français du Sang. Après un ralentissement lié aux congés, l'activité hospitalière reprend et entraîne ainsi une hausse des transfusions et donc des besoins en produits sanguins. L'EFS (Etablissement Français du Sang) souhaite une nouvelle fois rappeler qu'il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don du sang reste donc vital pour des milliers de patients atteints de pathologies graves (cancers, leucémies...) ou de maladies génétiques.

Comment donner son sang ?

Pour donner son sang, il suffit d'être âgé de 18 à 70 ans, d'être en bonne santé, d'avoir une pièce d'identité et de ne pas être à jeun.

Après une inscription administrative et un entretien confidentiel avec un médecin, le donneur peut donner son sang s'il est reconnu apte au don. Une collation lui est ensuite offerte.

**Don du sang - Mardi 25 octobre 2016
14h - 19h30
Salle du conseil - Hôtel de ville**

Le recensement citoyen à 16 ans, est obligatoire : pensez-y !

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du 25^{ème} anniversaire, le jeune doit unique-

ment justifier de sa situation vis-à-vis de la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Le recensement en ligne est désormais possible dans certaines communes pour en savoir plus : www.service-public.fr

Nouveau : pré-demande de passeport en ligne

Dans le cadre de la simplification des démarches de demande de passeport, il est maintenant possible, depuis le 1^{er} juillet 2016, d'effectuer une pré-demande de passeport en ligne sur l'ensemble du territoire (métropole et outre-mer). Attention néanmoins, ce service ne concerne pas, pour l'instant, les demandes déposées à l'étranger (consulats de France).



Ce nouveau télé service vous permet de renseigner en ligne vos données concernant à la fois votre état civil et votre adresse. Lorsque ces informations sont saisies : notez le numéro de votre pré-demande (ou imprimez le récapitulatif) ;

Prenez rendez-vous en mairie

par téléphone et présentez-vous avec votre numéro (ou avec le récapitulatif).

L'agent du Service Population peut donc télécharger les informations de votre pré-demande de passeport.

Après la vérification des autres pièces de votre dossier à présenter au guichet (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile), il vous reste à fournir photos d'identité et timbre fiscal, l'agent procédera alors au recueil de vos empreintes digitales.

Attention : Cette pré-demande de passeport en ligne n'est toutefois pas obligatoire, il est donc toujours possible de récupérer auprès du Service Population le formulaire ainsi que la liste des pièces à fournir.

Site Internet :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

ou depuis le site de la Ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

**Service Etat Civil
Hôtel de Ville
Tél. : 01 48 02 75 71/7518/7572**

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

Mariages

MAI 2016

- Rémi BRUNHES et Emilie CAMBIANICA
- Mihai FANA et Doinita BUCSANU
- Wenceslas BORDEAU et Sophie DUPUIS
- Nicolas BOURNE et Sandrine TEIXEIRA
- Badr LAKHLIFI et Florica-Ioana SAVA
- Bratislav STOJANOVIC et Marija STOJANOVIC

JUIN 2016

- Serkan GÜRBÜZ et Pinar ERDOGAN
- Abdelkarim MANZOUL et Najate MELLOUK
- Hervé FLORELLA et Emilie JANCZYK
- Oné SÉJOUR et Jessie MARCEL

JUILLET 2016

- Mohamed ZIANE et Cassandra LOUIS-FERDINAND
- Samuel IONITA et Rodica NUCA
- Rudy TERESI et Tiffany ARCO
- Armel DOSSOU et Nathalie MAINTY

Naissances

MAI 2016

- Hanaé SYLLA né le 28 mai 2016

JUIN 2016

- Angel ACHILLE né le 10 juin 2016
- Charlie de GAYE née le 21 juin 2016
- Youssouf KEITA né le 27 juin 2016

Décès

AOÛT 2016

- Claude MALHERBE décédé le 23 août 2016

Permanences Santé

Police ☎ 17 **Pompiers** ☎ 18 **SAMU** ☎ 15

SANTÉ – SÉCURITÉ - URGENCES

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21H

Octobre 2016

2	Pharmacie Hakoun	56, avenue Marcel-Sembat – Livry-Gargan	01 43 02 42 55
9	Pharmacie Herszenfis	126, avenue Vauban – Livry-Gargan	01 43 30 03 37
16	Pharmacie Lagoutte et Jean	21, rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 42 11
23	Pharmacie de l'Hôpital	6, place Jean-Mermoz – Montfermeil	01 43 30 61 32
30	Pharmacie Kinzonzi Bamanabio	Centre Commercial Anatole France, 38, allée Anatole-France – Clichy-sous-Bois	01 45 09 96 34

Novembre 2016

1	Pharmacie Le	2, boulevard Gutenberg – Livry-Gargan	01 43 81 50 75
6	Pharmacie Budin	24/26, rue Jean-Jaurès - Gagny	01 43 09 03 45
11	Pharmacie de la Gare	7, boulevard de la République – Livry-Gargan	01 43 81 02 34
13	Pharmacie Bonnet	1, avenue de l'Abbaye - Gagny	01 43 09 79 45
20	Pharmacie Morato	53, avenue Roger-Salengro – Gagny	01 43 09 55 88
27	Pharmacie Nkoume	29, avenue du Général-de-Gaulle - Montfermeil	01 43 30 96 13

Décembre 2016

4	Pharmacie Rakovsky	131, avenue Gabriel-Péri - Montfermeil	01 43 30 45 74
11	Pharmacie Ribatto	Centre commercial Super U, Avenue Paul Vaillant-Couturier – Neuilly-sur-Marne	01 43 09 20 90

■ URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier- Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous de 9 h à 21 h, 7j/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan
Tél. : 01 45 09 73 00

■ URGENCES MÉDICALES DE NUIT :

- En l'absence de médecin, contacter le Commissariat de Police de Bondy. Tél. : 01 48 50 30 00

■ PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H :

Tél. : 01 48 36 28 87

■ AMBULANCES

Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

■ COMMISSARIAT DE POLICE DE BONDY :

Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

■ POLICE MUNICIPALE :

Maison des services publics Claude Erignac allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 37

ou après 18h : 06 03 21 20 39

■ ASTREINTE MUNICIPALE :

Tél. : 01 48 48 20 94

■ GENDARMERIE :

Tél. : 01 48 96 30 30



Ets. PREVOT (SARL) depuis 1944 ELECTRICITE GENERALE

DEVIS GRATUIT

Particuliers et professionnels

Installation – Rénovation – Entretien immeubles et collectivités – Chauffage – Alarmes – Interphones

Tél. : 01 43 83 31 10 Fax : 01 43 83 35 65

Courriel : prevot-electricite@orange.fr

11bis rue Marc Sangnier – 93190 Livry-Gargan Qualifelec – N° E1, Classification 2



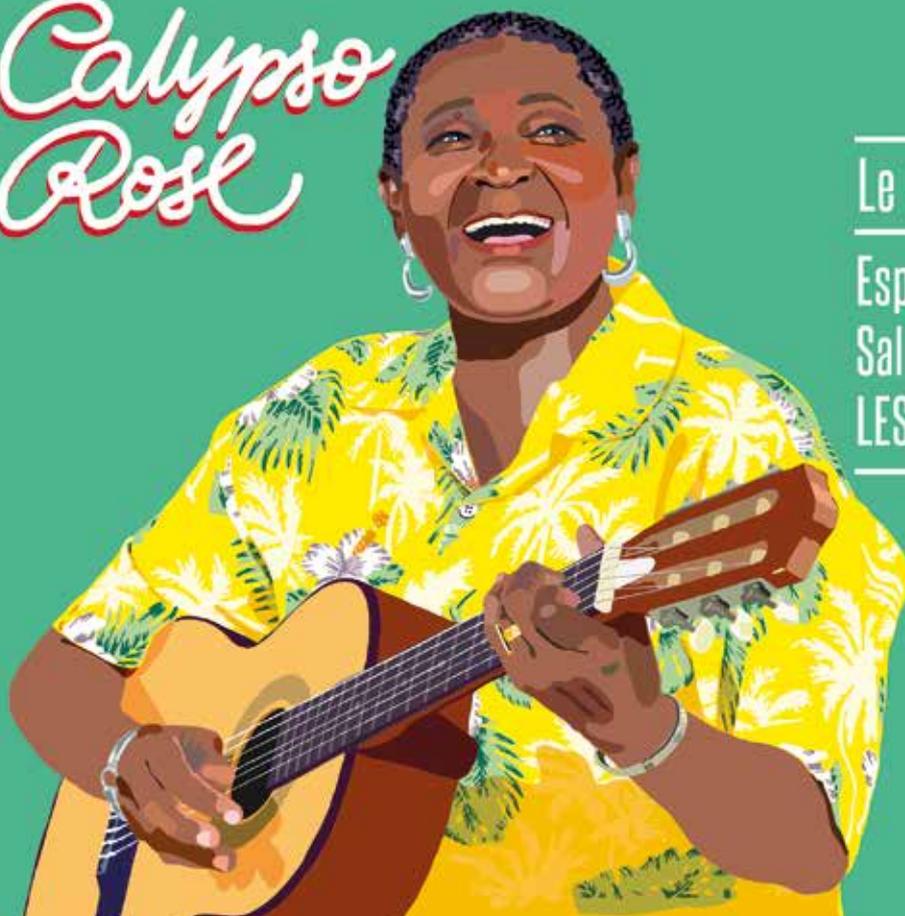
CORAZ LTM

LEVAGE . MANUTENTION . TRANSPORT .
STOCKAGE

06 82 86 24 33 – cora2ltm@gmail.com
22, allée Jean-Louis Rapinat – Les Pavillons-sous-Bois



Calypso
Rose



En concert
exceptionnel !

Le dimanche 16 octobre à 17h

Espace des Arts
Salle Philippe Noiret
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

INFO ET RÉSERVATIONS :
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr

DU 8 OCTOBRE 2015 AU 26 FEVRIER 2017



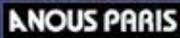
CIRQUE D'HIVER

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7



Infos: 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81

MONOPRIX PAVILLONS-SOUS-BOIS FAITES VOS COURSES UN PEU BEAUCOUP À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX** .fr

*Voir conditions en magasin.

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 F.C.S. Nanterre.